



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-001) suite

- 8 Rapport d'information de la directrice générale
- 9 Ordre du mérite scolaire
- 10 Dépôt des procès-verbaux
 - a) Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, rencontre du 25 septembre 2007
 - b) Comité consultatif de gestion, réunion du 20 novembre 2007
 - c) Comité de parents, réunion du 19 décembre 2007

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires 2008-2009
- 2- Politique culturelle
- 3- Renouveau pédagogique
- 4- Technologies de l'information et des communications
- 5- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques – 24 octobre 2007
 - b) Table des services éducatifs complémentaires – 1^{er} novembre 2007
 - c) Comité consultatif ehdaa-parents – 27 novembre 2007

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Nomination des vérificateurs pour 2007-2008
- 3- Modification à la résolution pour changement de signataires des effets bancaires de la CSHBO
- 4- Rappel des comptes de taxes
- 5- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 6- Mesure 'Maintien des bâtiments'

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Compte rendu, comité qualité de vie, 2007-11-29
- 3- Compte rendu, comité paritaire ehdaa, 2007-12-10
- 4- Compte rendu, CRT enseignant, 2007-12-10
- 5- **Démission**
- 6- **Huis-clos**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- **Séance photos**
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28
novembre 2007**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 novembre 2007 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des modifications au point A-6 (remplacer 'Janique Lachapelle' par 'Daniel Moreau') et au point A-8 (remplacer 'Diane Nault' par 'Madeleine Aumond').

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Beaudin répond à une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière au sujet du point C-7 (huile à chauffage). Mme Thonnard fait un suivi au niveau des cours privés et précise qu'il serait délicat de créer une banque de noms d'enseignants et enseignantes pouvant offrir des cours privés. Elle réitère qu'il est préférable que les parents concernés assument les démarches dans ce genre de demandes.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau relativement aux pièces de correspondance cc-6 et cc-18 (demandes d'accès à l'information).

M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, au niveau de la pièce cc-12 (financement du parc informatique).

Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et monsieur Charles Langevin, concernant la pièce cc-21 (réglementation sur le transport des élèves), ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au sujet des pièces cc-1 (indices de défavorisation) et cc-2 («Pour un virage santé à l'école»).

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires madame Janique Lachapelle et monsieur Daniel Legault, relativement aux pièces cc-3 (formation professionnelle) et cc-18 (demande d'accès à l'information), respectivement.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-5 Adoption du plan stratégique 2007-2012

Mme Thonnard rappelle le processus qui a été suivi pour élaborer le plan stratégique et présente le texte final du plan stratégique. Elle identifie les dernières corrections qui y ont été apportées et la commissaire madame Chantal Tremblay signale une coquille.

RÉSOLUTION 2008-CC-003 **Plan stratégique 2007-2012**

CONSIDÉRANT l'achèvement du processus d'élaboration du plan stratégique 2007-2012 de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que toutes les démarches de ce processus sont terminées;

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault d'adopter la planification stratégique 2007-2012 de la commission scolaire et d'en faire le lancement officiel lors d'une activité qui se tiendra au mois de mars 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Dépôt des bilans des conseils d'établissements de la CSHBO

Mme Thonnard dépose les bilans pour l'information du conseil des commissaires.

A-7 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault donne des informations sur le conseil général qui s'est déroulé les 18 et 19 janvier et souligne qu'elle s'est inscrite à la commission sur la mission éducative. Elle ajoute qu'un colloque aura lieu les 5 et 6 juin sur le thème : «Un grand coup de cœur pour l'école publique». Les commissaires messieurs Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Bernard Caron et mesdames Janique Lachapelle, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Diane Nault s'inscriront à ce colloque, ainsi que Mme Thonnard.

La présidente madame Diane Nault souligne également qu'elle assumera la présidence de la table de concertation des commissions scolaires de l'Outaouais.

Aussi, les conseils des commissaires des commissions scolaires outaouaises préparent des mémoires sur le dossier de la gouvernance et ceux-ci seront présentés aux députés provinciaux de la région.

A-8 Rapport d'information de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

Au niveau du virage santé entrepris à la CSHBO, des changements sont en cours dans les cafétérias des écoles secondaires. À la Cité étudiante (Maniwaki), Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge) et Sacré-Cœur (Gracefield), les croustilles, frites, boissons gazeuses et autres aliments de ce genre seront remplacés progressivement et disparaîtront complètement l'année prochaine. Mme Thonnard répond aux questions des commissaires messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin, Bernard Caron, Daniel Legault et mesdames Madeleine Aumond et Guylaine Marciel.

Dans le dossier de la formation en récréotourisme, les travaux se poursuivent et un avis sera déposé au ministère en avril en vue d'obtenir l'autorisation de mettre sur pied une AEP en cette matière. Entretemps, les travaux se poursuivent pour la présentation d'un projet de formation de plus haut calibre impliquant la commission scolaire, le collège et la forêt de l'Aigle.

Du côté de l'ébénisterie, une rencontre aura lieu le 15 février, avec le directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, pour mettre en marche les processus administratifs nécessaires au lancement d'un cours bilingue qui se donnera au centre multiservices, à Campbell's Bay. Ce cours sera bilingue et débutera en septembre 2008.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est venue en Outaouais cette semaine et a pu constater le haut niveau de concertation des acteurs de l'éducation dans notre région. Plusieurs annonces ont été faites au cours de cette visite, notamment pour des options en construction à la CSPO et une aide financière à Vallée-Jeunesse (50 000 \$ récurrents).

Mme Thonnard a aussi participé à un forum intersectoriel des commissions de la Conférence régionale des élus et des élues de l'Outaouais.

En tant que vice-présidente de la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau, Mme Thonnard a également participé à une conférence de presse portant sur le dévoilement des résultats de la campagne de financement de Complicité Emploi et sur le lancement de la Fondation des bourses de la relève.

Au niveau du dossier de la vente du bâtiment de la rue Moncion à Maniwaki (collège Christ-Roi), Mme Thonnard précise que le dossier chemine et que la promesse d'achat est signée. Une demande a été envoyée au MELS pour autoriser la cession du bâtiment.

A-9 Ordre du mérite scolaire

La présidente madame Diane Nault annonce que, cette année, la soirée du Mérite scolaire aura lieu à la CSHBO, le 3 mai prochain. Le comité organisateur sera composé des commissaires messieurs Daniel Moreau, Jacques Pilon et Bernard Caron, ainsi que de la présidente madame Diane Nault. La commissaire madame Janique Lachapelle sera substitut.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-10 Dépôt des procès-verbaux

- a) Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, rencontre du 25 septembre 2007
- b) Comité consultatif de gestion, réunion du 20 novembre 2007
- c) Comité de parents, réunion du 19 décembre 2007

Ces procès-verbaux sont déposés. Concernant celui du comité consultatif de gestion, M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière relativement au point 3117 (embellissement des cours d'école). Mme Thonnard répond aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin (point 3103, téléphonie IP) et madame Madeleine Aumond (point 3101, bassins de relève; et point 3103, options collégiales).

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

- B-1** RÉSOLUTION 2008-CC-004 **Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année scolaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de réviser annuellement, les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT la révision de cette procédure en novembre 2006;

CONSIDÉRANT les avis favorables des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité des politiques pédagogiques et le comité de parents;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter la *Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires* pour l'année 2008-2009, tel que déposé par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-2** RÉSOLUTION 2008-CC-005 **Politique culturelle**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'élaborer une politique culturelle;

CONSIDÉRANT les avis favorables et recommandations des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, comité des politiques pédagogiques.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter la *Politique culturelle*, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

B-3 Renouveau pédagogique

M. Rondeau confirme que tous les parents ont reçus des informations sur les bulletins et les autres modes de transmission. Il ajoute que, l'année prochaine, le régime pédagogique sera modifié pour que le renouveau pédagogique s'applique au niveau secondaire 4. M. Rondeau répond aux questions des commissaires messieurs Damien Lafrenière et Daniel Legau et madame Madeleine Aumond.

B-4 Technologies de l'information et des communications

M. Rondeau rappelle que le colloque Pédag-O-Bois 2008 aura lieu le 28 février, à Gracefield, sur le thème «L'éthique et... les TIC». Les commissaires sont invités à participer à la conférence d'ouverture, donnée par M. Gilbert Dumont.

Par ailleurs, la démonstration de SmartBoard qui devait avoir lieu a été reportée à une séance ultérieure.

B-5 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques – 24 octobre 2007
- b) Table des services éducatifs complémentaires – 1^{er} novembre 2007
- c) Comité consultatif chdaa-parents – 27 novembre 2007

M. Rondeau dépose ces comptes rendus et répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond sur le point 9.3 (aide aux élèves et aux devoirs) du compte rendu du Comité des politiques pédagogiques.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-006 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 novembre 2007 au 9 janvier 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2008

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-007 Vérificateurs externes

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources administratives;

CONSIDÉRANT l'excellent service de la firme comptable, Dumoulin Ethier Lacroix, qui effectue notre vérification externe;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de cette firme pour les cinq (5) prochaines années financières;

CONSIDÉRANT les honoraires prévus suivants :

- Exercice 2007-2008 24 000 \$
- Exercice 2008-2009 24 500 \$
- Exercice 2009-2010 25 000 \$
- Exercice 2010-2011 25 500 \$
- Exercice 2011-2012 26 000 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les services de la firme Dumoulin Ethier Lacroix, comptables agréés soient retenus pour le mandat de vérification pour les années 2007-2008 à 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-008 Changement de signataire des effets bancaires de la CSHBO

CONSIDÉRANT la tenue d'élection au nouveau conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentantes;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-008) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Madame Marlène Thonnard, directrice générale;
- Madame Diane Nault, présidente du conseil;

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

- Monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire;
- Monsieur Daniel Moreau, vice-président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Rappel des comptes de taxes

M. Beaudin précise que les rappels de comptes de taxes seront postés dès demain, comme à chaque année.

C-5 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

M. Beaudin présente les activités qui seront organisées dans le cadre de la campagne de sécurité dans le transport scolaire. Une conférence de presse aura d'ailleurs lieu sur ce sujet le 5 février prochain.

C-6 Mesure 'Maintien des bâtiments'

M. Beaudin donne des précisions sur cette mesure et souligne que la commission scolaire recevra un montant total de 1 059 000 \$, particulièrement pour des toitures et de la fenestration. Les travaux se dérouleront durant l'été. Il répond aux questions des commissaires messieurs Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Charles Langevin.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-009 Démission

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marceil de prendre acte de la démission suivante :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT	ÉTABLISSEMENT
Forget, Isabelle	Champ 12 (français)	Seur-de-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-2 Compte rendu, comité qualité de vie, 2007-11-29

Dépôt du compte rendu.

D-3 Compte rendu, comité paritaire ehdaa-parents, 2007-12-10

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard et M. Rondeau répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 5 (difficultés d'apprentissages).

D-4 Compte rendu, CRT enseignant, 2007-12-10

Dépôt. Suite à une question de la commissaire madame Guylaine Marcil, relativement au point 12 (suppléance à Sieur-de-Coulonge), Mme Thonnard fera un suivi.

D-5 RÉSOLUTION 2008-CC-010 Démission

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de prendre acte de la démission suivante :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT	ÉTABLISSEMENT
Campeau, Christine	Champ 12 (français)	Cité étudiante de la Haute-Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2008-CC-011 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de traiter le point D-6 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-012 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Thonnard rencontrera les membres du comité de l'administration générale pour discuter des modalités de son départ à la retraite. Un comité de sélection sera mis sur pied lors de la prochaine séance du conseil des commissaires, afin de trouver un remplaçant ou une remplaçante pour Mme Thonnard.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2008

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Guylaine Marcil présente un projet de piscine en cours actuellement dans le Pontiac. Elle demande un appui de la part de la CSHBO dans ce dossier. La présidente madame Diane Nault signera une lettre à cet effet.

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau, relativement à un projet d'agrandissement de l'académie Sacré-Cœur pour aménager un gymnase. Des précisions seront apportées par M. Beaudin et Mme Thonnard à cet égard. L'équipe administrative évaluera la faisabilité de réactiver ce dossier.

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin, concernant un retour sur les élections scolaires avec la présidente d'élections, Mme Francine Carpentier. Selon Mme Thonnard, le suivi a déjà été fait dans ce dossier.

En réponse à une question de la commissaire madame Madeleine Aumond, Mme Thonnard explique que la commission scolaire jouit d'une bonne collaboration avec la Sûreté du Québec et Impact Rivière-Gatineau au sujet du dossier de la drogue dans les écoles.

La présidente madame Diane Nault signale que les Légendes du hockey se produiront à Maniwaki le 22 février prochain, au Centre des loisirs. Elle invite les commissaires à y assister. Mme Thonnard achètera cinq billets pour cet événement.

E-2 Séance de photos

M. Millar explique que la séance de photos qui devait avoir lieu avant le début de la présente assemblée a dû être annulée à cause de la tenue d'un comité plénier sur la gouvernance. La séance de photos est donc reportée à la prochaine assemblée. La photographe se rendra à Maniwaki pour prendre la photo des commissaires de la Vallée de la Gatineau. Les commissaires du Pontiac sont priés de contacter la photographe pour organiser une séance de photos au studio de celle-ci à Campbell's Bay.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2008

Numéro de résolution
ou annotation

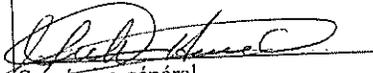
E-3 RÈ SOLUTION 2008-CC-013

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 février 2008, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 février 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et messieurs Charles Langevin et Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Annette Dumouchel et Guylaine Marcil et messieurs Jacques Masseur, Jacques Pilon et Daniel Legault, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

La présidente, madame Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2008-CC-014

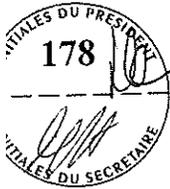
Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-014) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-01-30
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4 Correspondance
- 5 Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires
 - Position de la FCSQ
- 6 Rapport annuel 2006-2007
- 7 Rapport d'information de la présidente
- 8 Rapport d'information de la directrice générale
- 9 Fin de mandat de la directrice générale
- 10 Dépôt des procès-verbaux
 - a) Comité consultatif de gestion, réunion du 22 janvier 2008
 - b) Table Éducation Outaouais, réunion du 16 novembre 2007

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Renouveau pédagogique
- 2- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques – 28 novembre 2007

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Institution d'un régime d'emprunt
- 3- Appel d'offres – services professionnels
- 4- Maintien des bâtiments
 - a) école Poupore – toiture
 - b) centre Notre-Dame-du-Désert - toiture
- 5- Procès-verbal du comité consultatif de transport

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Projet de calendrier des jours chômés payés
- 3- Directive relative aux demandes de congé sans traitement
- 4- Compte rendu, CRT enseignant, 2007-12-10
- 5- Compte rendu, CR professionnel, 2008-01-24
- 6- Convocation du comité des ressources humaines
- 7- Campagne de respect

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-015

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
janvier 2008**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 janvier 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification au point A-9 (la soirée de l'ordre du mérite scolaire aura lieu le 3 mai 2008 et non le 23 mai).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard fait un suivi au sujet de la suppléance dans le Pontiac et mentionne que ce dossier est maintenant réglé.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Le commissaire monsieur Daniel Moreau note que le tampon-dateur n'est parfois pas utilisé sur les pièces de correspondance.

A-5 Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires
• Position de la FCSQ

La présidente madame Diane Nault fait un retour sur cette activité qui se tenait les 20 et 21 février, à Québec, en présence de 34 présidents et présidentes, dont elle-même. On comptait aussi 25 invités spéciaux qui représentaient divers organismes. Les discussions étaient intenses et beaucoup de dossiers ont été discutés. En tout, quarante mémoires ont été déposés. La présidente madame Nault explique la position de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ce dossier et précise qu'elle déposera, à la première séance, un rapport écrit basé sur les notes prises lors de l'événement. Elle répond aux questions des commissaires monsieur Daniel Legault et madame Guylaine Marcil.

A-6 Rapport annuel 2006-2007

Mme Thonnard dépose et présente le rapport annuel 2006-2007 de la CSHBO. Il sera distribué à nos partenaires et sera envoyé au ministère, accompagné du bilan réalisé sur le plan stratégique 2004-2007.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-7 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente le document et répond aux questions des commissaires monsieur Daniel Moreau et mesdames Madeleine Aumond et Guylaine Marcil.

Elle explique que le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec viendra dans l'Outaouais le 27 mars, dans le cadre d'une tournée des régions. La rencontre aura lieu à l'école des Boisés, à Chelsea, à 19 h. Les commissaires de la Vallée de la Gatineau pourront s'y rendre par autobus et ceux du Pontiac, par covoiturage.

La présidente madame Diane Nault ajoute qu'une formation sera organisée pour les commissaires, particulièrement les nouveaux mais aussi les anciens, le 24 mai prochain, de 9 h à 16 h, au centre Compétences-Outaouais, de Gatineau.

Aussi, la soirée de l'Ordre du mérite scolaire se déroulera le 3 mai prochain, à Maniwaki (Cité étudiante de la Haute-Gatineau). Des formulaires de mises en candidature sont disponibles au centre administratif. Dans le Pontiac, on peut s'en procurer auprès du commissaire monsieur Jacques Pilon.

Enfin, le Gala annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki aura lieu le 29 mai et la présidente et la directrice générale y participeront. La CSHBO a présenté un cahier de charge.

A-8 Rapport d'information de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

En ce qui concerne la vente proposée de l'édifice situé sur la rue Moncion à Maniwaki, le dossier a été préparé par le service des ressources administratives et expédié au MELS.

Un nouveau poste de coordonnateur/coordonnatrice a été créé au service des ressources éducatives et technologiques. Cette personne s'occupera des dossiers Agir autrement et e.h.d.a.a. Le poste sera ouvert d'abord aux cadres et aux directions, puis à l'interne, auprès des enseignants, professionnels et autres catégories de personnel.

Lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, le ministre Lawrence Cannon est venu annoncer un retour ponctuel de la TPS, d'un montant de 520 000 \$ pour la CSHBO. De ce montant, une part de 25 % devra être remise aux fiscalistes qui ont travaillé sur ce dossier pendant des années.

Au niveau des dépenses électorales, les vérifications sont terminées et les remboursements ont été envoyés. Les commissaires ayant des revendications relatives aux publicités mal identifiées sont invités à contacter les médias impliqués.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

Le 31 mars prochain, à l'académie Sacré-Cœur, les quatre députés provinciaux de l'Outaouais et les cinq présidents/présidentes et directeurs généraux/directrices générales des commissions scolaires de la région donneront une conférence de presse pour annoncer divers programmes. Aide aux devoirs, Maintien des bâtiments, etc.

Concernant la possibilité de relancer le dossier de l'aménagement d'un gymnase pour l'académie Sacré-Cœur, M. Beaudin formera un comité pour se pencher sur la question.

Mme Thonnard mentionne également que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport regarde favorablement le projet de créer des Attestations d'études professionnelles (AEP) en récréotourisme.

En dernier lieu, la directrice générale souligne que le centre administratif sera fermé durant la semaine de relâche.

A-9 RÉSOLUTION 2008-CC-016 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de traiter le point A-9 («Fin de mandat de la directrice générale») en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-017 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-018 **Départ de la directrice générale**

CONSIDÉRANT que Mme Marlène Thonnard a déposé, aux membres du conseil des commissaires, une lettre les informant de son souhait de mettre fin à son mandat au poste de directrice générale, pour fin de prise de retraite;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau :

- o de mettre fin le 4 août 2008 au mandat de Mme Marlène Thonnard au poste de directrice générale ;
- o d'affecter Mme Marlène Thonnard comme conseillère cadre à la direction générale à compter du 4 août 2008 et ce, jusqu'au 2 janvier 2009, inclusivement ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-018) suite

- o de reconnaître à Mme Marlène Thonnard, conformément au règlement sur ses conditions d'emploi, le droit d'épuiser en temps ses journées de vacances accumulées et anticipées, ainsi que d'autres bénéfices de l'emploi s'il y a lieu, durant ses fonctions de conseillère cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-019

Nouvelle direction générale

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-018 du conseil des commissaires visant à mettre fin le 4 août 2008 au mandat de Mme Marlène Thonnard à titre de directrice générale;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de procéder à l'embauche d'une direction générale avant la fin du mandat de Mme Marlène Thonnard;

CONSIDÉRANT que la nouvelle direction générale entrera en poste le 4 août 2008;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, à entreprendre les démarches permettant de pourvoir le poste de hors cadre (directeur général ou directrice générale), en vue d'une entrée en fonction le 4 août 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, réunion du 22 janvier 2008
- c) Table Éducation Outaouais, réunion du 16 novembre 2007

Ces procès-verbaux sont déposés. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay relativement au point 3139 («Écoles barrées») du compte rendu du Comité consultatif de gestion.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique

M. Rondeau présente le guide explicatif qui accompagnait le nouveau bulletin scolaire. Plusieurs commissaires disent ne pas l'avoir vu et M. Rondeau fera une vérification.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

Il invite aussi les membres du comité des ressources éducatives et technologiques à une vidéo-conférence sur le bulletin et les séquences mathématiques. Cette activité aura lieu le 25 mars, à 18 h 30. Les autres commissaires pourront aussi y participer s'ils le désirent.

B-2 Dépôt de comptes rendus

a) Comité des politiques pédagogiques – 28 novembre 2007

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-020

Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 25 janvier au 8 février 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-021

Institution d'un régime d'emprunt

RÉGIME D'EMPRUNTS

ATTENDU QU'en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), les organismes visés à l'article 77 de cette même loi, qui ont le pouvoir d'emprunter peuvent, dans le cadre d'un régime d'emprunts institué par l'organisme et avec les autorisations ou les approbations requises par la loi pour l'exercice de leur pouvoir d'emprunt, lorsque ce régime établit le montant maximum ainsi que les caractéristiques et les limites relativement aux emprunts à y être effectués, conclure sans autre autorisation ou approbation toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, en établissant les montants et les autres caractéristiques et fixer ou accepter les conditions et modalités relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière*, un organisme visé à l'article 77 de cette même loi, peut, malgré toute disposition de toute loi qui lui est applicable, prévoir, dans le cadre d'un régime d'emprunts visé au paragraphe précédent que le pouvoir d'emprunt ou celui d'en approuver les conditions et les modalités, peut être exercé pour le compte de l'organisme par au moins deux dirigeants autorisés de l'organisme;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme visé au sous-paragraphe a) du paragraphe 2° de l'article 77 de la *Loi sur l'administration financière*, aux fins de l'application des dispositions qui précèdent;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts de la commission scolaire, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de la commission scolaire à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-021) suite

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'établissement par la commission scolaire d'un régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 13 septembre 2007;

SUR LA PROPOSITION DU COMMISSAIRE MONSIEUR ÉRIC ÉTHIER, IL EST RÉSOLU:

- D'établir un régime d'emprunts en vertu duquel la commission scolaire peut, sous réserve des limites énoncées ci-après, conclure de temps à autre d'ici le 30 juin 2008 des transactions d'emprunt d'au plus trois millions deux cent soixante-sept mille dollars (3 267 000 \$) en monnaie légale du Canada;
2. Que les transactions d'emprunt effectuées par la commission scolaire en vertu de ce régime d'emprunts soient sujettes aux limites suivantes:
 - a) malgré les dispositions de l'article 1 ci-dessus, la commission scolaire ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année et comprises dans la période visée à l'article 1, effectuer des transactions d'emprunt qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la commission scolaire, pour telle période, par le Conseil du Trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires soit dépassé;
 - b) la commission scolaire ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du Trésor au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de celle-ci est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la commission scolaire subventionnées par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport selon les règles budgétaires;
 - d) chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;
 3. Qu'aux fins de déterminer la somme à laquelle réfère l'article 1 ci-dessus et le montant auquel réfère le paragraphe a) de l'article 2 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts reçus par la commission scolaire;
 4. Que les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le soient par l'émission de titres d'emprunt (les «obligations») ou par conventions de prêt conclues, dans ce dernier cas, auprès de Financement-Québec;
 5. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par l'émission d'obligations:
 - a) la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
 - b) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;
 - c) l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à imprimer les certificats d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées au paragraphe h) de l'article 9 ci-après, être émis en échange du certificat global;
 - d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la commission scolaire;
 - e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par la commission scolaire en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la commission scolaire lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-021) suite

- f) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;
6. Que la commission scolaire accorde au ministre des Finances le mandat, irrévocable pendant la durée du présent régime d'emprunts, pour:
 - a) placer, pour le compte de la commission scolaire, les emprunts autorisés en vertu du présent régime, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées, par voie d'émissions d'obligations à moins que ces emprunts ne soient contractés auprès Financement-Québec;
 - b) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;
 - c) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services de tout conseiller juridique qu'il choisira pour préparer la documentation d'emprunt et donner les avis juridiques requis;
 - d) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services d'une société de fiducie et, le cas échéant, d'un imprimeur dans le cas d'emprunt par voie d'émission d'obligations;
 - e) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités de la rétention des services du conseiller juridique, de la société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur;
7. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par l'émission d'obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire;
8. D'autoriser, le cas échéant, la commission scolaire à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances;
9. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par l'émission d'obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
 - a) les obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la commission scolaire, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et les obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
 - b) dans la mesure où la commission scolaire a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;
 - c) par ailleurs, dans la mesure où la commission scolaire n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport;
 - d) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport;
 - e) les obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et les preneurs fermes des obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-021) suite

- f) les obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que cette dernière demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
- g) les obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- h) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si elle cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec sans être remplacée par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la commission scolaire désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- i) le paiement du capital et des intérêts sur les obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- j) s'il devait y avoir des certificats d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- k) dans le cas d'obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- l) dans le cas d'obligations représentées par des certificats d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la commission scolaire ou, au choix de cette dernière, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- m) tout versement d'intérêt en souffrance sur les obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;
- n) les obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la commission scolaire mais elles seront cependant achetables par elle sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la commission scolaire estimera approprié, les obligations ainsi achetées pouvant être réémises par la commission scolaire en tout temps avant leur échéance;
- o) dans la mesure où des certificats d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;
- p) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-021) suite

- q) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la commission scolaire qui les signeront;
 - r) les obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance qu'elle représente pour la commission scolaire la subvention qui sera accordée à la commission scolaire par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des obligations de telle émission, étant entendu que ni la commission scolaire ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des obligations;
 - s) les obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et par les preneurs fermes des obligations lors de leur vente;
10. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par convention de prêt conclue auprès de Financement-Québec, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
- a) l'emprunt sera contracté en vertu d'une convention de prêt à intervenir entre la commission scolaire, Financement-Québec et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et il sera régi par cette convention de prêt et par le billet visé ci-dessous;
 - b) l'emprunt sera en outre constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;
 - c) le texte de la convention de prêt et celui du billet seront substantiellement conformes aux textes du modèle de convention de prêt et du modèle de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions ci-après;
 - d) l'emprunt comportera les modalités financières que Financement-Québec et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret 238-2000 du 8 mars 2000;
 - e) tout versement de capital ou d'intérêt en souffrance sur l'emprunt contracté portera intérêt au même taux que celui de l'emprunt concerné ou au taux préférentiel égal, pour toute période d'intérêt, à la moyenne arithmétique des taux préférentiels ou taux de base, calculée par Financement-Québec, de trois des six principales banques à charte canadienne mentionnées à l'annexe 1 de la *Loi sur les banques et les opérations bancaires*, suivant le taux le plus élevé des deux;
 - f) à moins que les modalités financières de l'emprunt ne prévoient expressément le contraire, l'emprunt ne pourra être remboursé par anticipation, ni en totalité, ni en partie;
 - g) le billet sera signé, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement;
 - h) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de l'emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec;
 - i) le texte de l'acte d'hypothèque mobilière sera substantiellement conforme au texte du modèle d'acte d'hypothèque mobilière annexé au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions des présentes;
11. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par convention de prêt conclue auprès Financement-Québec :
- a) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances verra à préparer la documentation pertinente et, le cas échéant, à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-021) suite

- b) la commission scolaire paiera les frais d'émission et les frais de gestion et supportera l'escompte calculé sur le capital de l'emprunt que le ministre des Finances et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront;
 - c) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer au prêteur le billet constatant l'emprunt:
12. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par convention de prêt, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
13. D'autoriser pour et au nom de la commission scolaire l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le président, la directrice générale ou le directeur du service financier de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaires, les conventions de prêt, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, les billets et tous les autres contrats et documents relatifs aux emprunts contractés en vertu du présent régime, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie dont les services auront été retenus et à en donner bonne et valable quittance, à apporter toutes modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous actes et à signer tous documents, nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes;
14. Que dans la mesure où la commission scolaire a déjà adopté une résolution établissant un régime d'emprunts, la présente résolution remplace la résolution antérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-022

**Octroi du contrat de services
professionnels d'architecte pour les
projets : remplacement des portes et
remplacement des fenêtres extérieures de
l'école Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT l'instruction 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'octroyer le contrat de services d'architecte concernant les projets cités en titre pour le remplacement des fenêtres et le remplacement des portes de l'école Sacré-Cœur de Gracefield à M. Robert Ledoux, architecte, et que la surveillance des travaux soit sous la responsabilité de l'architecte.

Que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-022) suite

Tableau des appels de candidatures pour services professionnels

	Firme d'architecte	Lieu d'affaires	Réponse
1.	Jean-Marie l'Heureux	Gatineau	Soumission reçue
2.	Robert Ledoux	Maniwaki	Soumission reçue
3.	Carrier, Savard	Gatineau	Trop de travail
4.	Pierre-Luc Beaugard	Mont-Laurier	Ne peut pas soumissionner
5.	Fortin, Corriveau, Salvail	Gatineau	Trop de travail
6.	François Lacroix	Mont-Laurier	Ne peut pas soumissionner
7.	Pierre Cayer	Gatineau	Ne peut pas soumissionner

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Maintien des bâtiments

a) RÉSOLUTION 2008-CC-023

**Remplacement d'une partie de la
toiture : école Poupore, de Fort-
Coulonge**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008», au montant de 115 200 \$;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 8 février 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, Robert Ledoux, d'accepter la soumission de **Toitures Marcel Raymond au montant de 104 499,67 \$ taxes incluses;**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault d'accepter la plus basse soumission conforme de **Toitures Marcel Raymond** et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2008-CC-024

**Réfection d'une partie de la
toiture : centre Notre-Dame-du-
Désert de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008», au montant de 70 445 \$;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 8 février 2008;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-024) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la soumission de **Morin Isolation et Toitures Ltée** au montant de **61 817 \$** taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de **Morin Isolation et Toitures Ltée** et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 Procès-verbal du comité consultatif de transport

M. Beaudin dépose le compte rendu et répond aux questions des commissaires monsieur Éric Éthier et mesdames Rachel Cadieux et Janique Lachapelle.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-025 Démission

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de prendre acte de la démission suivante :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT	ÉTABLISSEMENT
Blais, Bruno	Champ 9, éducation physique	Sieur-de-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Projet de calendrier des jours chômés payés

Le document est déposé pour fins de consultation. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay.

D-3 Directive relative aux demandes de congés sans traitement

M. Houde présente la directive.

D-4 Compte rendu, CRT enseignant, 2007-12-10

Dépôt.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2008

D-5 Compte rendu, CRT professionnel, 2008-01-24

M. Houde dépose le document et répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux.

D-6 Convocation du comité des ressources humaines

M. Houde convoque les membres du comité à une rencontre sur la politique sur les antécédents judiciaires. Mme Sandra-Ann Rodgers communiquera avec les membres du comité pour déterminer une date.

D-7 Campagne de respect

M. Houde explique que le choix du gagnant ou de la gagnante du concours de la chanson-thème aura lieu le 11 mars. Les commissaires monsieur Charles Langevin et madame Chantal Tremblay siègeront sur le jury. M. Houde précise qu'une conférence de presse à distance aura lieu le 26 mars, à 16 h, pour dévoiler l'identité du gagnant ou de la gagnante de ce concours, ainsi que du concours du nom de la mascotte.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, relativement à une problématique touchant des chauffeurs d'autobus qui devaient travailler le 4 février, lors d'une journée pédagogique.

À la demande de la commissaire madame Chantal Tremblay, M. Rondeau lui fera parvenir une copie du programme de formation en éducation physique.

Mme Thonnard contactera la Commission scolaire Western Quebec pour s'enquérir des raisons du refus de vendre l'ancienne école de Portage-du-Fort à un organisme qui voulait l'acquérir.

La présidente madame Diane Nault rappelle que le souper de la relève aura lieu le 12 mars. Les récipiendaires des Bourses de la relève (Complicité Emploi) seront alors présentés. La CSHBO achètera huit billets. Les commissaires monsieur Daniel Legault et mesdames Janique Lachapelle, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Chantal Tremblay demandent de leur réserver un billet chacun.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2008

Numéro de résolution
ou annotation

E-2 RÉSOLUTION 2008-CC-026

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 mars 2008, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 mars 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Rachel Cadieux, Guylaine Marciil, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : messieurs Charles Langevin et madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Charles Pétrin, régisseur au service des ressources administratives et du transport scolaire

La présidente, madame Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2008-CC-027 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-02-27
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Événements auxquels les membres du conseil sont conviés
 - 6- Structure administrative à la CSHBO
 - 7- Rapport d'information de la présidente



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-027) suite

- 8- Rapport d'information de la directrice générale
- 9- Dépôt des procès-verbaux
 - Table de développement social du 27 novembre 2007
 - Comité consultatif de gestion, réunion du 19 février 2008
 - Table Éducation Outaouais, réunion du 24 janvier 2008
 - Comité de parents, réunion du 11 mars 2008
- 10- «Les jardins forestiers»
- 11- Nomination des délégués

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2008-2009 - adoption
- 2- Renouveau pédagogique
- 3- Technologies de l'information et des communications
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques – 29 janvier 2008

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Remplacement des fenêtres : école Laval – Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
- 3- Remplacement des portes extérieures : Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Maniwaki
- 4- Correctifs à l'isolation et travaux de gypse : école St-Nom-de-Marie – Lac-Ste-Marie
- 5- Aménagement des locaux pour la formation ébénisterie : école l'Envolée – Campbell's Bay
- 6- Statut excédentaire de l'immeuble Collège Christ-Roi de Maniwaki
- 7- **Périmètre comptable**
- 8- **Transfert de contrat de transport scolaire**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Nomination coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques
- 2- Nomination direction Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 3- Calendrier des jours chômés payés
- 4- Campagne de respect
- 5- Compte rendu, CRT enseignant, 2008-02-11
- 6- Comité qualité de vie, 2008-02-21
- 7- **Comité de sélection, direction générale**
- 8- **Personne ressource**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-028

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27
février 2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 février 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard souligne qu'elle a fait ses suivis par téléphone, durant le mois. Mme Nault mentionne qu'elle a des copies des notes prises lors du forum de février et que ces copies sont disponibles à ceux et celles qui aimeraient en avoir.

A-3 Parole au public

M. Gaston Beauregard, représentant du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières annonce que des élèves du centre Notre-Dame-du-Désert se sont illustrés au plan provincial à un concours d'écriture. Trois élèves ont ainsi été sélectionnés et leurs œuvres feront partie d'un recueil qui sera publié à l'issue de ce concours. Deux des gagnants sont présents et lisent leurs œuvres, soit Maxime Mantha Béliveau et Anouk Désabrais. La troisième gagnante, Judy Lafrenière, ne pouvait être présente, mais la responsable du concours au CNDDD, Mme Geneviève Calvé, lit son texte. La présidente madame Diane Nault félicite les gagnants et gagnantes au nom du conseil des commissaires.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux pièces de correspondance cc-10 (études en ébénisterie) et cc-11 (compostage communautaire). La commissaire madame Madeleine Aumond demande qu'une lettre d'appui soit envoyée à la MRC pour ce projet de compostage communautaire. Mme Thonnard formule des commentaires sur les pièces cc-12 (vente du collège Christ-Roi) et cc-14 (Dictée PGL à Cambell's Bay). La commissaire madame Guylaine Marcil donne des précisions sur cette dernière activité et demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux organisateurs de l'événement, ainsi qu'aux deux élèves qui représentaient la CSHBO. M. Houde et le commissaire monsieur Damien Lafrenière répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la pièce cc-15 (demande d'accès à l'information).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-5 Événements auxquels les membres du conseil sont conviés

La présidente madame Diane Nault présente le document. Les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Rachel Cadieux seront présentes à la tournée du président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, à Chelsea le jeudi 27 mars. Par ailleurs, cinq commissaires disent qu'ils seront présents à la formation des nouveaux commissaires le 24 mai, soient les commissaires mesdames Rachel Cadieux, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et messieurs Jacques Pilon, Daniel Legault et Éric Éthier.

A-6 Structure administrative à la CSHBO

Mme Thonnard dépose le document et précise qu'elle est en consultation sur ce sujet. Le point reviendra pour adoption en mai. Concernant les modalités de répartition du nombre de postes de directions, Mme Thonnard note que les directions et directions adjointes d'établissement sont satisfaites des précisions qui sont apportées.

Les commissaires donnent un mandat clair à la directrice général pour combler les postes qui se libèrent, sans être obligée d'en référer préalablement au conseil, afin de ne pas perdre du temps.

La directrice générale ajoute que le bassin de relève compte présentement six candidats ayant fait des tests et des entrevues. La sélection finale devrait laisser trois candidats en place.

A-7 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente le document. Elle souligne entre autres qu'un élève du CFP Vallée de la Gatineau, Simon Lalande, s'est qualifié au palier régional d'un concours d'excellence en formation professionnelle et se retrouve au volet provincial.

A-8 Rapport d'information de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

Les copies du plan stratégique 2007-2012 (version longue et version abrégée) viennent d'arriver. Les premiers exemplaires sont remis aux commissaires et la distribution au personnel et aux divers partenaires débutera sous peu. Mme Thonnard fera une tournée des établissements, école par école et centre par centre, pour rencontrer le personnel, remettre le plan stratégique et en expliquer les orientations.

En ce qui concerne le Gala annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, la CSHBO est en nomination dans deux catégories : «entreprise de services» et «qualité de vie en entreprise et ressources humaines».



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

Trois conférences seront mises sur pied pour les parents de la commission scolaire, à Fort-Coulonge (9 avril), Gracefield (16 avril) et Maniwaki (23 avril). Elles seront données par M. Rondeau et porteront sur le renouveau pédagogique.

A-9 Dépôt des procès-verbaux

- a) Table de développement social de la Vallée de la Gatineau du 27 novembre 2008
- b) Comité consultatif de gestion, réunion du 19 février 2008
- c) Table Éducation Outaouais, réunion du 24 janvier 2008
- d) Comité de parents, réunion du 11 mars 2008

Ces procès-verbaux sont déposés. Concernant le compte rendu du Comité consultatif de gestion, M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (point 3221, «antécédents judiciaires») et du commissaire monsieur Damien Lafrenière (point 3217, «perfectionnement collectif»). Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère d'étudier la possibilité d'acquérir des défibrillateurs pour les principales écoles de la commission scolaire. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil (point 3225, «allocations supplémentaires»).

A-10 RÉSOLUTION 2008-CC-029

«Les jardins forestiers»

CONSIDÉRANT l'importance que la CSHBO accorde au partenariat dans sa communauté ;

CONSIDÉRANT l'engagement de la CSHBO dans le projet «Les jardins forestiers de la Pointe des Pères» ;

CONSIDÉRANT les démarches en cours concernant le financement;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler l'appui qui avait été accordé par le conseil des commissaires le 28 mars 2007, par le biais de la résolution 2007-CC-042;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'appuyer M. Pierre Monette, directeur général de la SADC de la Vallée de la Gatineau, dans ses démarches relatives à la demande de financement du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

- A-11** RÉSOLUTION 2008-CC-030 **Nomination des déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer les personnes suivantes comme déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Diane Nault;
- Mme Annette Dumouchel.

Il est aussi proposé que le commissaire :

- M. Daniel Moreau

soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

- B-1** RÉSOLUTION 2008-CC-031 **Calendrier scolaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter le projet de calendrier scolaire 2008-2009, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 **Renouveau pédagogique**

M. Rondeau a participé, hier soir, à une rencontre sur les grands enjeux, avec six commissaires. Les documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur le site Internet de la commission scolaire.

M. Rondeau mentionne aussi une lettre du sous-ministre M. Bergevin sur les séquences mathématiques. Il y est indiqué que toutes les écoles doivent offrir l'ensemble des séquences mathématiques et que le cadre budgétaire sera ajusté en conséquence.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

B-3 Technologies de l'information et des communications

M. Rondeau explique qu'une étude d'ingénierie détaillée sur la téléphonie IP sera déposée cette semaine ou la semaine prochaine.

B-4 Dépôt de comptes rendus

a) Comité des politiques pédagogiques du 29 janvier 2007

Le compte-rendu est déposé.

(Pause, de 8 h 30 à 8 h 35)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-032 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Rachel Cadieux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 février au 11 mars 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-033 **Remplacement des fenêtres : école Laval – Ste-Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Vitrierie Maniwaki (101 278,77 \$);
- Rénovation D. Larivière (109 912,04 \$);
- Les Entreprises Ma-Mi inc (151 100,00 \$);
- Defran inc (151 430,55 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-033) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, au montant de 101 278,77 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-034 Remplacement des portes extérieures : Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Vitrierie Maniwaki (120 086,89 \$);
- Rénovations D. Larivière (129 806,25 \$);
- Defran inc; (164 553,13 \$)
- Les Entreprises Ma-Mi inc (189 520,00 \$);
- Construction Guy Patry (197 977,00 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, conformément à l'autorisation du MELS, et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2008-CC-035 Correctifs à l'isolation et travaux de gypse : école St-Nom-de-Marie – Lac Ste-Marie

CONSIDÉRANT les sommes restantes dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2006-2007»;

CONSIDÉRANT le problème d'isolation toujours présent suite à la réfection de la toiture de l'école St-Nom-de-Marie en juin 2007;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-035) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Entreprises Ma-Mi inc (29 500,00 \$);
- Construction Guy Patry (55 169,20 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme de Entreprises Ma-Mi, au montant de 29 500,00 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-036 Aménagement des locaux pour la formation en ébénisterie: école l'Envolée – Campbell's Bay

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Defran inc (642 400,00 \$);
- Les Entreprises Ma-Mi inc (652 760,00 \$);
- Amor Construction (858 668,34 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, selon l'autorisation du MELS, et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-037 Statut excédentaire de l'immeuble Collège Christ-Roi de Maniwaki

CONSIDÉRANT la résolution 2007-CC-163, adoptée le 28 novembre 2007, spécifiant l'acceptation de la commission scolaire de vendre le Collège Christ-Roi, code du BIC 774B016, situé au 247, rue Moncion à Maniwaki, au montant de 250 000 \$ à la Coopérative de Solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau conditionnellement à l'autorisation ministérielle;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-037) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire considère qu'à compter du mois d'août, lors de la relocalisation de la garderie scolaire Le Rucher au Couvent Christ-Roi (code du BIC 774B013), du 148 boulevard Desjardins à Maniwaki, l'immeuble deviendra excédentaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire considère qu'à compter du mois d'août, lors de la relocalisation de la classe d'aide aux jeunes en risque de décrochage scolaire offertes par les intervenants de Vallée-Jeunesse dans un endroit qui n'est pas encore statué;

CONSIDÉRANT la demande du ministère de démontrer le statut excédentaire de l'immeuble;

CONSIDÉRANT que la date de la prise de possession de la Coopérative de Solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau est fixée au plus tôt le 1^{er} septembre 2008.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu de considérer le Collège Christ-Roi (code du BIC 774B016) comme immeuble excédentaire à compter du mois d'août 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-038

**Réforme de la comptabilité
gouvernementale**

CONSIDÉRANT l'annonce des modifications dans les exigences en matière de reddition de comptes et de production d'informations budgétaires pour les commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que le nouveau processus de reddition de comptes et de production d'informations budgétaires ne s'inscrit pas dans la démarche habituelle de planification et de suivi budgétaire des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que ces changements vont commander une réorganisation du travail pour les employées et employés concernés;

CONSIDÉRANT que de nouveaux outils sont à développer;

CONSIDÉRANT la nécessité de former le personnel et, possiblement, d'ajouter des ressources;

CONSIDÉRANT les délais imposés;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-038) suite

- IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :
- o de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de financer entièrement les coûts supplémentaires engendrés par cette modification majeure de la comptabilité des commissions scolaires;
 - o de transmettre copie de cette résolution aux députés de l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, aux autres commissions scolaires de l'Outaouais et à la Fédération des comités de parents du Québec;
 - o de transmettre aussi copie de cette résolution aux autres commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2008-CC-039 **Transfert de contrats de transport scolaire de Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Harold Heafey suite à la vente de toutes les actions de Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc.;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc., d'acquérir toutes les actions;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc., ceci en date du 25 avril 2008 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-040 **Nomination coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques**

CONSIDÉRANT les discussions au comité plénier du 30 janvier 2008;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des cadres;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de nommer Mme Manon Lauriault à titre de coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques à partir du 15 avril 2008 et d'appliquer l'article 30 du règlement des cadres de commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-2 RÉSOLUTION 2008-CC-041 Nomination direction Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des cadres;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau depuis septembre 2007;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste en continu;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la directrice générale;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer Mme Manon Trottier à titre de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Mme Trottier entrera en fonction le 1^{er} mai 2008 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2008-CC-042 Calendrier de travail et jours chômés et payés 2008-2009 (cadres, PPE et soutien)

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2008-2009, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1^{er} juillet 2008
- 1^{er} septembre 2008
- 13 octobre 2008
- 22 décembre 2008 au 2 janvier 2009
- 4, 5 et 6 mars 2009
- 10 et 13 avril 2009
- 18 mai 2009
- 24 juin 2009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Campagne de respect

M. Houde explique que la conférence de presse qui devait se tenir aujourd'hui, le 26 mars, a été annulée pour des raisons techniques. Cette conférence de presse qui permettra de dévoiler les gagnants du concours de la chanson-thème et du concours du nom de la mascotte est reportée au mercredi 30 avril, à 16 h, à Fort-Coulonge. Elle se tiendra à distance avec la salle des Hauts-Bois, du centre administratif.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2008

D-5 Compte rendu, CRT enseignant, 2008-02-11

Le compte rendu est déposé.

D-6 Comité qualité de vie, 2008-02-21

Dépôt du compte rendu.

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-043 Comité de sélection, direction générale

CONSIDÉRANT que le mandat de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se termine le 4 août 2008;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la présidente d'entreprendre les démarches visant à remplacer Mme Thonnard à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé des commissaires suivants :

- Mme Madeleine Aumond;
- Mme Guylaine Marcil;
- M. Jacques Masseau;
- M. Damien Lafrenière;

que la commissaire madame Chantal Tremblay soit nommée substitut;

que le commissaire monsieur Daniel Legault soit nommé observateur;

et que le comité soit mandaté à déposer une recommandation au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2008-CC-044 Engagement d'une personne ressource

CONSIDÉRANT que le mandat de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se termine le 4 août 2008;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la présidente d'entreprendre les démarches visant à remplacer Mme Thonnard à la direction générale;

CONSIDÉRANT la formation d'un comité de sélection, conformément à la résolution 2008-CC-043;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de s'associer à Mme Monique Poulin, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, comme personne-ressource pour la sélection de la prochaine direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2008

Numéro de résolution
ou annotation

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La présidente madame Diane Nault annonce que le brunch de la Fondation du Centre de santé aura lieu à Gracefield le 27 avril. Cinq billets ont été réservés pour les commissaires. De plus, les députés de l'Outaouais tiendront une conférence de presse lundi prochain, pour dévoiler les octrois 2007-2008 de plusieurs programmes ministériels.

À une question de la commissaire madame Janique Lachapelle, M. Rondeau souligne qu'il y aura une démonstration de SmartBoard avant le conseil du 30 avril.

M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion concernant l'affichage d'un poste à Sieur-de-Coulonge.

À la demande de la commissaire madame Guylaine Marcil, une lettre de félicitations sera envoyée aux enseignants et élèves impliqués dans la pièce «La déprime», présentée à l'ESSC.

Mme Thonnard et M. Pétrin feront un suivi sur la question du déneigement des écoles, suite à une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

À la demande de la commissaire madame Annette Dumouchel, Mme Thonnard s'informerait de l'état du dossier de la vente envisagée de l'ancienne école de Portage-du-Fort à un groupe intéressé à l'acquérir.

La commissaire madame Chantal Tremblay signale qu'il y a parfois des rencontres de parents en même temps à Maniwaki (CÉHG) et Gracefield (école secondaire), ce qui peut causer des problèmes aux parents ayant des enfants dans ces deux écoles.

E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-045 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 avril 2008, à Fort-Coulonge



Secrétaire-général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 avril 2008, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Janique Lachapelle

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2008-CC-046 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-03-26
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Délégation de pouvoirs : comité plénier
- 6- Rapport d'information de la présidente
- 7- Rapport du conseil général



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-046) suite

- 8- Rapport d'information de la directrice générale
- 9- Dépôt des procès-verbaux
 - Table de développement social du 26 février 2008
 - Table Éducation Outaouais, réunion du 28 février 2008
 - Comité régional de pilotage, rencontre du 26 mars 2008
 - Comité consultatif de gestion, réunion du 8 avril 2008
 - Comité de parents, réunion du 11 mars 2008
- 10- **Formation professionnelle Pontiac**

Dans le déroulement de la rencontre, la section D (Service des ressources humaines et secrétariat général) sera interchangée avec la section B. De plus, dans cette section D, le point 5 sera traité avant les autres points.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2008-2009 (document modifié) - adoption
- 2- Projet d'organisation scolaire
 - a) Fluctuation des effectifs scolaires
 - b) Tableau comparatif d'organisation
- 3- Renouveau pédagogique
 - a) Éthique et culture religieuse – invitation (2 juin 2008)
 - b) L'heure juste
- 4- Technologies de l'information et des communications
- 5- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité consultatif ehdaa – parents du 26 février 2008
 - b) Comité de coordination pédagogique du 11 mars 2008

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier de la planification budgétaire 2008-2009
Appels d'offres publiques – travaux d'entretien ménager 2008-2013
- 3- Écoles Poupore et St-Pierre, de Fort-Coulonge
- 4- École Ste-Thérèse, de Cayamant
- 5- Centre Notre-Dame-du-Désert et centre administratif, de Maniwaki
- 6- École couvent Christ-Roi, de Maniwaki
- 7- Collège Sacré-Cœur, de Maniwaki
- 8- Réfection de la toiture (bardeaux : école Reine-Perreault, de Blue Sea
- 9- Réfection de la toiture (membrane élastomère) : école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, de Chapeau
- 10- Réfection partielle de la toiture (bardeaux) : école Ste-Marie, d'Otter-Lake
- 11- Rénovation des salles de déshabillage et douches : Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 12- Remplacement des portes et fenêtres : école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 13- Réaménagement des locaux administratifs : école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 14- **Achat regroupé, PPO, phase 3**



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-046) suite

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Délégation de pouvoir – adoption des plans d'effectifs
- 2- Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 3- Démission personnel de soutien
- 4- Projet de politique relative aux antécédents judiciaires
- 5- Sentence arbitrale
- 6- **Formation d'un comité de sélection, direction adjointe**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-047

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26 mars
2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 mars 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard souligne qu'elle a fait ses suivis individuellement, avant la rencontre.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard attire l'attention sur le nouveau bulletin du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (pièce cc-2). Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que certaines pièces ne sont pas encore datées et Mme Thonnard précise que plusieurs lettres arrivent à la commission scolaire par courriel et ne peuvent donc pas être datées.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-5 Délégation de pouvoir : comité plénier

Mme Thonnard explique qu'il faut revoir la délégation de pouvoirs et qu'un comité plénier sera mis sur pied à ce sujet. Il aura lieu à Gracefield le 28 mai, à 19 h.

(Incidence : les commissaires mesdames Denise Miron Marion et Guylaine Marcil et monsieur Jacques Mousseau se joignent aux commissaires à 19 h 08)

A-6 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente ses activités de représentation du mois d'avril.

A-7 Rapport du conseil général

La commissaire madame Madeleine Aumond a assisté au dernier conseil général, en remplacement de la présidente madame Diane Nault. Elle résume les délibérations qui ont pris place, notamment au niveau des services de garde en milieu scolaire, des prix d'excellence des commissions scolaires, de la mission éducative, de la politique de l'éducation des adultes et de la santé et sécurité au travail. Concernant le dossier de la gouvernance et de la démocratie scolaire, elle explique que la mission des commissions scolaires sera dorénavant inscrire à la Loi sur l'instruction publique, tout comme le rôle des commissaires et les relations entre les conseils des commissaires et les conseils d'établissement. Le ministère souhaite des améliorations relativement à la reddition de compte, à la gestion des plaintes et à la transparence. La composition des conseils des commissaires sera redéfinie, entre autres sujets, dans un projet de loi qui devrait être déposé d'ici la fin juin.

A-8 Rapport d'information de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

Des mesures ont été prises dans certaines écoles de la Haute-Gatineau et dans le transport scolaire, à cause d'un lion qui s'est échappé d'une résidence de Kitigan-Zibi, hier, soir, et qui est toujours recherché.

Mme Thonnard termine la tournée des équipes-écoles qu'elle avait entreprise il y a quelques semaines, dans le but de présenter le plan stratégique. Il reste encore à faire la Cité étudiante, les centres de l'éducation des adultes et le centre administratif.

Les trois conférences destinées aux parents ont eu lieu et la participation a été mitigée. Une trentaine de parents étaient présents à Fort-Coulonge, mais beaucoup moins à Gracefield et à Maniwaki.

Des reproches ont été adressés à la commission scolaire, parce qu'elle n'était pas représentée au forum sur l'avenir économique de Maniwaki. Mme Thonnard explique que nous n'avons pas reçu d'invitation formelle pour cet événement et que les apparences laissaient croire qu'il était réservé principalement aux citoyens de Maniwaki.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

Dans le dossier de l'ébénisterie, le montant des soumissions dépassait les allocations allouées par le ministère et il avait été nécessaire de retrancher certains éléments du devis. Après négociations avec le ministère, il a été convenu que celui-ci assumerait l'ensemble des coûts et les éléments retranchés ont été rajoutés. L'ouverture du centre est toujours prévu pour le mois de septembre 2008.

Simon Lalande, un ancien étudiant du cours de mécanique automobile du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, a décroché la médaille d'argent au palier provincial des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Il n'a cependant pas été autorisé à se rendre au palier national, à Calgary, à cause d'une technicalité. Le conseil des commissaires lui enverra une lettre de félicitations.

En récréotourisme, le ministère accepte la mise sur pied d'une AEP mais n'est pas favorable à l'ouverture d'un DEP. Les travaux se poursuivent afin de présenter un projet plus large avec la participation d'autres ordres d'enseignement.

Mme Thonnard signale enfin que les funérailles de Mme Brigitte Lauriault, décédée en décembre dernier, auront lieu le 9 h, en l'église de l'Assomption à Maniwaki. Âgée de 92 ans, Mme Lauriault avait longtemps assumé la présidence de l'ex-Commission scolaire de la Haute-Gatineau.

A-9 Dépôt des procès-verbaux

a) Table de développement social de la Vallée de la Gatineau du 26 février 2008

Dépôt.

b) Table Éducation Outaouais, réunion du 24 janvier 2008

Dépôt. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond relativement à Vallée Jeunesse (page 5) et à l'allocation pour la formation continue (page 6).

c) Comité régional de pilotage, rencontre du 26 mars 2008

Dépôt. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière concernant la défavorisation.

d) Comité consultatif de gestion, réunion du 8 avril 2008

Dépôt. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au sujet des vacances des directions et directions adjointes (page 2).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

e) Comité de parents, réunion du 11 mars 2008

Dépôt.

A-10 Formation professionnelle Pontiac

Mme Thonnard informe les membres du conseil que des pressions s'exercent sur le conseil d'établissement du CFP Pontiac contre le projet de fusion avec le CFP Vallée de la Gatineau. Le conseil d'établissement s'est d'ailleurs prononcé contre cette fusion lors d'une réunion tenue hier soir. Le conseil des commissaires forme un comité de travail pour étudier la situation et voir de quelle manière traiter le dossier. Le comité sera composé de la présidente et des commissaires du Pontiac, ainsi que du commissaire monsieur Daniel Moreau et de la commissaire madame Madeleine Aumond. Mme Thonnard les contactera plus tard pour déterminer une date de rencontre.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-5 RÉSOLUTION 2008-CC-048 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de traiter le point D-5 («Sentence arbitrale») en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-049 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-050 Sentence arbitrale

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale numéro 5110 02 08162

CONSIDÉRANT que cette sentence arbitrale nie le droit de sélection de personnel à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que cette sentence arbitrale fait fi de l'importance de la qualité des services aux élèves;

CONSIDÉRANT que le syndicat a à nouveau déposé un grief de même nature;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater la direction générale et la direction du service des ressources humaines afin de faire les démarches nécessaires pour aller en révision judiciaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-051 **Délégation de pouvoir – adoption
des plans d'effectif**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et professionnel;

CONSIDÉRANT les délais de convention collective;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de mandater la directrice générale d'adopter les plans d'effectifs pour l'année scolaire 2008-2009 de ces personnels, tel que convenu par les conventions collectives respectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2008-CC-052 **Projet sur le règlement relatif au
jour, à l'heure et au lieu des séances
ordinaires du conseil des
commissaires de la Commission
scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
27 août 2008	Maniwaki
24 septembre 2008	Fort-Coulonge
29 octobre 2008	Fort-Coulonge
26 novembre 2008	Maniwaki
28 janvier 2009	Maniwaki
25 février 2009	Maniwaki
25 mars 2009	Maniwaki
29 avril 2009	Fort-Coulonge
20 mai 2009	Maniwaki
25 juin 2009	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-3 RÉSOLUTION 2008-CC-053 Démission personnel de soutien

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de prendre acte de la démission de la personne suivante :

NOM	CORPS D'EMPLOI
Lacroix, Johanne	Technicienne en travail social (centre St-Joseph)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2008-CC-054 Politique relative aux antécédents judiciaires

CONSIDÉRANT les obligations données à la commission scolaire par la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées durant l'année scolaire 2007-2008;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la politique concernant la vérification des antécédents judiciaires telle que déposée par le directeur du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2008-CC-055 Comité de sélection, direction adjointe, Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les possibilités d'ouverture de poste de direction adjointe d'établissement dans la Vallée de la Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell qu'un comité de sélection soit formé, composé des commissaires suivants :

-Mme Chantal Tremblay
-M. Daniel Moreau

Substituts :

-M. Éric Éthier
-M. Charles Langevin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h 15 à 21 h 20)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-056 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 26 mars au 10 avril 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 **Échéancier de la planification budgétaire 2008-2009**

M. Beudin dépose et explique l'échéancier. La date du 12 mai est remplacée par la date du 12 juin.

Appels d'offres publiques – travaux d'entretien ménager 2008-2013

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-057 **Appel d'offres publique, travaux d'entretien ménager 2008-2013, écoles Poupore et St-Pierre**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager des écoles Poupore et St-Pierre;

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Entreprise Graveline et Patry	77 500,00 \$
Gilles Vaillancourt	84 718,00 \$
Jacqueline Dubeau	80 979,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 5 ans (2008 à 2013) renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Mousseau et résolu d'engager l'entreprise Graveline et Patry au montant de 77 500,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-057) suite

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2008-CC-058 **Appel d'offres publique, travaux d'entretien ménager 2008-2013, école Ste-Thérèse de Cayamant**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager de l'école Ste-Thérèse de Cayamant;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Line Boileau	13 600,00 \$
Entreprises Crêtes enr.	17 114,10 \$
Suzie Éthier	15 238,13 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 5 ans (2008 à 2013) renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'engager Madame Line Boileau au montant de 13 600,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus,, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-059 **Appel d'offres publique, travaux d'entretien ménager 2008-2013, centre Notre-Dame de la Désert et centre administratif de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager du centre Notre-Dame-du-Désert et du centre administratif de Maniwaki;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-059) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Entreprises Crêtes enr.	53 080,60 \$
Valérie Meunier	84 091,87 \$
Jean-Marc Meunier	112 875,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 5 ans (2008 à 2013) renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'engager Entreprises Crêtes Inc. au montant de 53 080,60 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-060

**Appel d'offres publique, travaux
d'entretien ménager 2008-2013,
école Couvent Christ-Roi de
Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager de l'école Christ-Roi de Maniwaki;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Michel Courchesne	39 336,94 \$
Entreprises Crêtes enr.	32 818,40 \$
Julie Gosselin	45 000,00 \$
Valérie Meunier	44 517,90 \$
Jean-Marc Meunier	49 665,00 \$
Robert Richard	26 000,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-060) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 5 ans (2008 à 2013) renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'engager Entreprises Crêtes Inc. au montant de 32 818,40 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-061

**Appel d'offres publique, travaux
d'entretien ménager 2008-2013, collège
Sacré-Cœur de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager du Collège Sacré-Cœur de Maniwaki;

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Entreprises Crêtes enr.	60 861,07 \$
Ginette Boucher	60 187,50 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 5 ans (2008 à 2013) renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'engager Entreprises Crêtes Inc. au montant de 60 861,07 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

C-8 RÉSOLUTION 2008-CC-062 **Réfection de la toiture (bardeaux) :
école Reine-Perreault de Blue Sea**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 avril 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accepter la plus basse soumission conforme de Couvreur Rochon, au montant de 44 382,45 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2008-CC-063 **Réfection de la toiture (membrane
élastomères) : école Notre-Dame du
Sacré-Cœur de Chapeau**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2007-2008 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 avril 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Pilon d'accepter la plus basse soumission conforme de Morin Isolation et Toitures ltée, au montant de 147 620 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2008-CC-064 **Réfection partielle de la toiture
(bardeaux) : école Ste-Marie
d'Otter Lake**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 avril 2008;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-064) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Morin Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Couvreur Rochon, au montant de 28 173 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-11 RÉSOLUTION 2008-CC-065

**Rénovation des salles de déshabillage et
douches : école Cité Étudiante de la
Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2007-2008 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 avril 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de Entreprises Ma-Mi inc, au montant de 169 815,64 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-12 RÉSOLUTION 2008-CC-066

**Remplacement des fenêtres : école Sacré-
Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2007-2008 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 avril 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, au montant de 333 854,86 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

C-13 RÉSOLUTION 2008-CC-067 **Réaménagement des locaux
administratifs: école Sacré-Cœur
de Gracefield**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 avril 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Guy Patry, au montant de 110 284,21 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-14 RÉSOLUTION 2008-CC-068 **Achat regroupé de matériel pour le
programme (PPO) phase 3**

CONSIDÉRANT le besoin de matériel pour le programme personnel d'orientation (PPO);

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec du besoin de faire des achats regroupés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom dans l'appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 3 G07-08-142.

La commission scolaire s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2008-CC-069 **Calendrier scolaire 2008-2009 –
modification à la résolution 2008-CC-
031**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT le non respect de l'article 8-4.02.1 de l'entente locale;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-069) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de modifier le calendrier scolaire adopté le 26 mars dernier (résolution 2008-CC-031), par le document corrigé, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Projet d'organisation scolaire 2008-2009

a) Fluctuation des effectifs scolaires

M. Rondeau présente les tableaux. Selon les prévisions, il y aura 174 élèves de moins en 2008-2009, comparativement à la présente année scolaire, dont 100 à la maternelle. Il semble qu'une quarantaine d'élèves, surtout de Maniwaki, ne se sont pas inscrits.

b) Tableau comparatif d'organisation

M. Rondeau présente le document.

B-3 Renouveau pédagogique

a) Éthique et culture religieuse

M. Rondeau présente le document et explique qu'une formation aura lieu le 2 juin, à l'école secondaire de l'Île (Gatineau), sur ce programme. Il distribue des cartons d'invitation.

b) L'heure juste

Le premier numéro de ce bulletin est déposé.

B-3 Technologies de l'information et des communications

M. Rondeau rappelle qu'une démonstration de *Smartboard* a été organisée pour les commissaires avant la rencontre. Une lettre de félicitations sera envoyée à l'enseignant qui a fait la démonstration, M. Luc Lagarde, de Sieur-de-Coulonge.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité consultatif ehdaa – parents du 26 février 2008
- b) Comité de coordination pédagogique du 11 mars 2008

Les comptes-rendus sont déposés.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

M. Rondeau répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Chantal Tremblay, concernant les services de garde à Gracefield.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 avril 2008

Le commissaire monsieur Bernard Caron donne des commentaires sur les salles de bain et le stationnement de l'école de Gracefield. M. Beaudin prend bonne note. Le commissaire monsieur Bernard Caron demande si les courses de rabaska auront toujours lieu le 23 juin. Mme Thonnard répond par la positive et précise que l'événement aura lieu à Maniwaki.

La commissaire madame Guylaine Marcil souligne que l'agente de prévention de la toxicologie n'a pas pu avoir de bureau au centre Pontiac. Mme Thonnard fera un suivi.

La commissaire madame Denise Miron Marion s'oppose à la vente possible de l'ancienne école St-Jacques, de Portage-du-Fort, à des intérêts privés, par la Commission scolaire Western Quebec. Mme Thonnard fera un suivi. Les commissaires adoptent une résolution sur cette question.

RÉSOLUTION 2008-CC-070 Ancienne école St-Jacques, de Portage-du-Fort

CONSIDÉRANT les démarches de vente entreprises depuis quelques années par la Commission scolaire Western Quebec (CSWQ) à l'endroit de l'ancienne école St-Jacques, sise au 28 de la rue Mill à Portage-du-Fort;

CONSIDÉRANT les craintes exprimées par plusieurs commissaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO), ainsi que par de nombreux résidents du Pontiac, de voir le bâtiment vendu à un acheteur privé qui ne respecterait pas le cachet du bâtiment, ni son utilisation actuelle à des fins artistiques et communautaires;

CONSIDÉRANT que l'Association des artistes du Pontiac utilise le bâtiment depuis 2006 pour y tenir l'École des arts du Pontiac et d'autres activités culturelles;

CONSIDÉRANT que d'autres organismes du milieu utilisent le bâtiment pour des activités communautaires;

CONSIDÉRANT le fort sentiment d'attachement de la communauté de Portage-du-Fort et du reste du Pontiac envers cet édifice historique;

CONSIDÉRANT la valeur patrimoniale de ce bâtiment construit en 1855, pour servir de résidence au docteur Georges Purvis, le premier médecin du Pontiac;

CONSIDÉRANT que le bâtiment, un des derniers édifices de pierre du Pontiac, a servi d'école de 1936 à 1991, sous le nom de *St. James Separate School* (École séparée St-Jacques);

CONSIDÉRANT que, même si la CSWQ et la CSHBO sont officiellement copropriétaires du bâtiment, dans une proportion respective de 30 % et 70 %, la CSHBO a cédé ses droits de gestion à la CSWQ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-070) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion :

- ❖ de suggérer à la Commission scolaire Western Quebec de tenir compte des particularités de ce bâtiment, de ne pas procéder à la vente de celui-ci à un promoteur privé et d'envisager une solution qui permettrait au bâtiment d'être utilisé à des fins culturelles et communautaires;
- ❖ d'envoyer copies de la présente résolution à la Commission scolaire Western Quebec, à la MRC Pontiac, au Centre local de développement du Pontiac et à l'Association des artistes du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Thonnard et M. Millar répondent aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet du permis de préparation de nourriture. Mme Thonnard demandera à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire des pressions à ce niveau.

La commissaire madame Annette Dumouchel aimerait avoir plus d'informations sur le dossier du taxage des petites filles à Montréal. Mme Thonnard s'informerera.

La commissaire madame Rachel Cadieux souligne que les cadets de terre doivent maintenant payer un loyer pour leur local de la Cité étudiante. Mme Thonnard va vérifier.

Le commissaire monsieur Daniel Legault aimerait savoir quelles conséquences auront pour Sieur-de-Coulonge les derniers avis de la Cour suprême concernant l'usage de chiens renifleurs. Mme Thonnard vérifiera auprès de la Fédération des commissions scolaires.

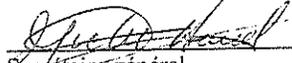
La présidente madame Diane Nault informe les membres du conseil que le tournoi de golf Branchaud aura lieu le 11 juin. Il manque deux commissaires pour former un quatuor et les commissaires messieurs Bernard Caron et Charles Langevin se proposent. Elle souligne aussi que trois exemplaires du livre réalisé avec les textes gagnants d'un concours provincial sont disponibles. Enfin, elle invite les nouveaux commissaires à assister à une formation qui leur est destinée et qui aura lieu le 24 mai. Les commissaires messieurs Daniel Legault et Jacques Masseau et mesdames Rachel Cadieux, Chantal Tremblay et Janique Lachapelle y seront, ainsi que la présidente madame Diane Nault.

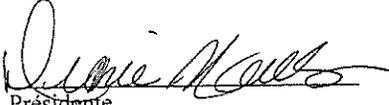
E-2 RÉSOLUTION 2008-CC-071 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 21 mai 2008, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 21 mai 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-072 : **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-04-30
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Politique de gestion des gestionnaires



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-072) suite

- 6- Structure administrative 2008-2009: gestionnaires du centre administratif
- 7- Structure administrative 2008-2009: directions d'établissements
- 8- Plan d'affectation 2008-2009: administrateurs, directrices et directeurs d'établissements
 - a) **Nomination d'une direction adjointe au Rucher**
 - b) **Nomination d'une direction adjointe à la CÉHG**
 - c) **Reclassification de Mme Manon Riel**
 - d) **Adoption du plan d'affectation**
- 9- La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble
- 10- Campagne annuelle Centraide dans les institutions d'éducation
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations de la directrice générale
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table de développement social du 25 mars 2008
 - b) Table Éducation Outaouais, réunion du 25 avril 2008
 - c) Comité régional du pilotage, rencontre du 26 mars 2008
- 14-
 - a) **Plan d'action annuel, direction générale**
 - b) **Évaluation, direction générale**

Pause

- 15-
 - a) **Nomination au comité de sélection**
 - b) **Sélection de la direction générale**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Renouveau pédagogique

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources pour l'année 2008-2009 (déposé sur place)
- 3- Projets prioritaires 2008-2009 (liste déposée sur place)
- 4- Vente de matériels de surplus -- formation professionnelle
- 5- Achat d'équipement de cafétéria
- 6- Assurances générales 2008-2009

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1-
 - a) Non renegement et mise en disponibilité personnel enseignant, année scolaire 2008-2009 (dépôt sur place)
 - b) Non renegement pour cause, année scolaire 2008-2009 (**cet item sera traité entre les points 4 et 5 de l'administration générale**)
- 2- Démission personnel enseignant
- 3- Liste des besoins personnel enseignant, année scolaire 2008-2009 (dépôt sur place)
- 4- Dépôt du plan d'effectif personnel de soutien 2008-2009 (dépôt sur place)
- 5- Liste des congés sans traitement 2008-2009 (dépôt sur place)
- 6- Compte rendu du comité qualité de vie du 26 mars 2008
- 7- Calendrier jours chômés payés



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-072) suite

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-073

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30 avril
2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 avril 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Au sujet de la possibilité d'acquérir des défibrillateurs pour les écoles, une suggestion du commissaire monsieur Damien Lafrenière, Mme Thonnard souligne que le dossier a été transféré aux ressources matérielles pour étude. Elle donne aussi des informations sur les opérations de déneigement de l'hiver dernier (coût et méthode). En ce qui concerne l'organisme qui n'avait pu louer un local au centre Pontiac, elle mentionne les raisons invoquées par le directeur de l'établissement, M. Ghislain Bérubé, à l'effet que le local en question avait des lacunes, tout en soulignant l'ouverture de la direction à accommoder l'organisme. Au niveau des questions soulevées par la commissaire madame Annette Dumouchel concernant une formule utilisée pour contrer le taxage des filles à Montréal, Mme Thonnard explique qu'elle n'a pas eu le temps de s'informer et qu'elle reviendra plus tard là-dessus. Mme Thonnard a aussi fait des vérifications concernant des frais exigés au corps des cadets par la Cité étudiante et elle mentionne qu'il ne s'agissait pas d'un loyer mais de frais de conciergerie. Enfin, au niveau des conséquences des avis récents de la Cour suprême du Canada relativement aux chiens renifleurs, le service juridique de la Fédération des commissions scolaires du Québec a été consulté et un avis juridique a été préparé. Mme Thonnard invite les commissaires à en prendre connaissance.

A-3 Parole au public

Un citoyen de Déléage, M. Jean-Marc Tassé, père de trois élèves de la Cité étudiante, fait une intervention et attire l'attention des commissaires sur certaines problématiques vécues à l'école. Mme Thonnard l'invite à la contacter pour voir ce qui peut être fait à ce niveau.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay concernant la pièce cc-2 (sondage), ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil au sujet de la pièce cc-17 (Pontiac Mouv) et de la pièce cc-12 (allocations).

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-5 RÉSOLUTION 2008-CC-074 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de traiter le point D-1 b) («Non rengagement pour cause, année scolaire 2008-2009») en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-075 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2008-CC-076 Non rengagement pour cause, année
scolaire, 2008-2009**

CONSIDÉRANT la présentation du dossier de M. Vignault;

CONSIDÉRANT les faits qui lui sont reprochés;

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de non rengager M. Marc Vignault pour incapacité et négligence à remplir ses fonctions et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non-rengagement de l'enseignant pour l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-5 Politique de gestion des gestionnaires

Mme Thonnard souligne quelques modifications au texte déposé et précise que la version finale du document sera envoyée plus tard aux commissaires, pour inclusion au cahier de gestion.

RÉSOLUTION 2008-CC-077 Politique de gestion des gestionnaires

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter la Politique de gestion des gestionnaires, telle que déposée par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

- A-6 RÉSOLUTION 2008-CC-078 **Structure administrative 2008-2009:
gestionnaires du centre
administratif**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de l'administration générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2008-2009, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-7 RÉSOLUTION 2008-CC-079 **Structure administrative 2008-2009:
directions d'établissements**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative des directions d'établissements pour l'année scolaire 2008-2009, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-8 **Plan d'affectation 2008-2009 : administrateurs, directrices et
directeurs d'établissements**

- a) RÉSOLUTION 2008-CC-080 **Nomination direction adjointe de
l'établissement Le Rucher**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-080) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer Mme France Martel à titre de directrice adjointe de l'établissement Le Rucher. Mme Martel entrera en fonction le 1^{er} juillet 2008 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RÉSOLUTION 2008-CC-081 **Nomination direction adjointe de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer Mme Johanne Baker à titre de directrice adjointe de l'établissement La Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Mme Baker entrera en fonction le 1^{er} juillet 2008 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2008-CC-082 **Reclassement de Mme Manon Riel**

CONSIDÉRANT la conjoncture actuelle;

CONSIDÉRANT l'analyse des tâches de l'agente d'administration aux finances;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de l'administration générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de reclasser Mme Manon Riel au poste de régisseuse aux finances, à partir du 1^{er} juillet 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RÉSOLUTION 2008-CC-083 **Plan d'affectation 2008-2009 : administrateurs, directrices et directeurs d'établissements**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux d'accepter le plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissements pour l'année scolaire 2008-2009, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

A-9 La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble

Mme Thonnard présente le document, préparé par le MELS, et rappelle que la commission scolaire a déjà mis en branle plusieurs actions dans ce domaine, notamment par le biais de la campagne de respect. Elle souligne que le MELS commandera probablement la réalisation d'une politique sur le sujet.

A-10 RÉSOLUTION 2008-CC-084 Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente la liste de ses interventions au cours du dernier mois et insiste sur la réunion extraordinaire du 16 mai de la Fédération des commissions scolaires, suite au dépôt du projet de loi 88. Elle donne des informations sur la position de la FCSQ dans ce dossier et comment les documents déposés à cet effet.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-12 Rapport d'informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

Une rencontre aura lieu le 27 mai, à 17 h 30, à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, au sujet du projet de fusion des deux centres de formation professionnelle. Cette rencontre rassemblera les commissaires du Pontiac, la présidente et le vice-président du conseil des commissaires, des représentants de la MRC Pontiac et le président du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Pontiac.

Le Gala de l'entrepreneuriat tenu récemment a permis de mettre en lumière les réalisations de plusieurs de nos élèves. La CSHBO était bien représentée à cet événement.

Un élève de la Cité étudiante, Marc-Olivier Guy, a reçu la plus haute distinction (la Plume d'or) lors du Gala annuel du journal «L'Étudiant 07». L'élève sera invité à la prochaine rencontre du conseil des commissaires pour être félicité, en compagnie de Simon Lalande, un étudiant du CFP Vallée de la Gatineau qui s'est bien démarqué sur la scène provinciale lors des Olympiades de la formation professionnelle.

Un protocole d'entente sera signé avec le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais. Le sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

Mme Thonnard, à cause de son départ prochain à la retraite, quittera la vice-présidence de la Table de développement social et Mme Sylvie Martin, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, a accepté d'assumer cette fonction. Elle prendra aussi en charge le secrétariat de l'organisme.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

- a) Table de développement social de la Vallée de la Gatineau du 25 mars 2008
- b) Table Éducation Outaouais, réunion du 25 avril 2008
- c) Comité régional de pilotage, rencontre du 26 mars 2008

Ces procès-verbaux sont déposés. Dans le cas du premier, Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil, relativement à la possibilité d'avoir des cours universitaires dans le Pontiac par le biais de vidéo-conférences.

A-14 a) Plan d'action annuel, direction générale

Mme Thonnard fait le bilan des priorités du plan d'action 2007-2008, déposé en début d'année, point par point.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

b) Évaluation, direction générale

La présidente madame Diane Nault mentionne que les documents envoyés aux commissaires incluait un questionnaire sur l'évaluation de la direction générale. Les commissaires sont invités à le compléter et à le retourner à la présidente d'ici le 13 juin 2008.

(Pause, de 20 h 45 à 21 h 05)

A-15 a) RÉSOLUTION 2008-CC-085 **Nomination au comité de sélection**

CONSIDÉRANT le retrait de la commissaire madame Madeleine Aumond du comité de sélection visant à pourvoir le poste à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que la commissaire madame Chantal Tremblay soit nommée au comité de sélection et que le commissaire monsieur Daniel Legault soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2008-CC-086 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de traiter le point A-15 b) («Sélection de la direction générale») en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-087 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-088 **Sélection de la direction générale**

CONSIDÉRANT qu'après la première étape du processus de sélection, le comité de sélection visant à pourvoir le poste à la direction générale n'a pu retenir l'une ou l'autre des personnes ayant présenté leur candidature;

CONSIDÉRANT les difficultés anticipées à pourvoir ce poste;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de :

- o retenir les services d'un recruteur spécialisé en éducation,
- o réserver un budget de 20 000 \$ à cet effet,
- o mandater le comité de sélection à garantir l'engagement de la personne retenue si la candidature lui convient.

Le conseil des commissaires avalisera l'engagement de la personne retenue lors de la séance du 25 juin 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique

M. Rondeau présente le dernier numéro du bulletin «L'heure juste».

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-089 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la CSHBO du 25 avril au 09 mai 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-090 Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2008-2009

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives représenté par Madame Denise Marion, présidente, d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année 2008-2009 tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources administratives et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2008-2009, tel que déposé par la directrice générale, sous réserve des recommandations du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-091 Amélioration et transformation des bâtiments pour l'année 2008-2009

CONSIDÉRANT l'état du parc immobilier scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-091) suite

CONSIDÉRANT la consultation des directions des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adopter la liste des projets d'amélioration et transformation des bâtiments pour l'année 2008-2009 pour un montant de 564 156 \$.

La liste est déposée sur place.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2008-2009

AMÉLIORATION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS

Montant à résorber pour les travaux de maintien des bâtiments de l'année 2007-2008	150 000 \$
Garderie le Rucher	100 000 \$
Travaux : asphalte école St-Nom-de-Marie	40 000 \$
Réparation du bâtiment extérieur : murs école Poupore	50 000 \$
Accueil ESSC	100 000 \$
Système d'alarme (plusieurs écoles) .	50 000 \$
Transformation des bâtiments	74 156 \$
TOTAL	<u>564 156 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2008-CC-092 **Vente de matériels -- mécanique
auto, véhicules légers, vente
d'équipements**

CONSIDÉRANT la demande du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau pour vendre du matériel;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui sera ouverte le 23 mai 2008;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'accepter les transactions pouvant être effectuées dans la liste ci-jointe et d'autoriser Monsieur Jean-Paul Gélinas, directeur du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau, d'accepter la plus haute soumission et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-092) suite

Lot #	Description	Spécifications	Prix minimum
1	(1) Dodge Caravan 1997	194 000 km Plaque FBY7167-9	1 500 \$
2	(1) Chrysler Intrépid 1998	234 000 km Plaque FBY7168-0	1 500 \$
3	(1) Pontiac Sunfire 1995	310 000 km Plaque FCC3545-9	200 \$
4	(1) Chevrolet Cavalier 1996	231 000 km Plaque FX69138-3	600 \$
5	(1) Pontiac Grand Am	210 000 km Plaque 042PYA	200 \$
6	(1) Simulateur de système de freins ABS		
7	(1) Oscilloscope	Boîte seulement	
8	(2) Ordinateurs	Marque BEAR Monté sur roues	
9	(1) Machine à balancer les pneus	Défectueuse Marque FMC	
10	(1) Élévateur pour moteur	Couleur bleu, girafe	
11	(1) Élévateur pour transmission		
12	(1) Élévateur pour voiture	Cylindre dans le sol (tête presque neuve)	
13	(1) Tour à freins (disque)	Marque Van Norman Modèle 204 (8764-276)	
14	(1) Tour à freins	Marque Bear Série 020319A1469	
15	(1) Tour à freins	West Brake Lathes (pièces manquantes)	
16	(1) Machine à aligner	Modèle 400 Série 309 (incomplète)	
17	Outils électroniques diversifiés		
18	(1) Table élévatrice électrique	Grise avec rampe en bois	
19	(2) Tour	Marque Emco	
20	(1) Soudeuse à l'arc	Marque Miller	
21	(1) Scie radiale	Marque Delta	
22	(2) Presses manuelles		
23	(2) Tables de billard		
24	(2) Tables de tir au poignet		
25	(2) Tables de soccer sur table		
26	(5) Fermes de toit (Trust)	12 pieds de largeur	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-093

**Équipement pour les cafétérias des écoles
secondaires (mesure 30880)**

CONSIDÉRANT l'allocation accordée dans le cadre de la politique cadre du Virage-santé pour l'achat d'équipement de cafétéria au montant de 38 377 \$ pour l'année 2007-2008, selon la mesure 30880;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres sur invitation à 3 fournisseurs d'équipement, en mai et juin 2008;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-093) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'autoriser le directeur du service des ressources administratives de procéder aux achats avec le plus bas soumissionnaire conforme en respect avec la politique d'achat de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-094 Assurances générales 2008-2009

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2008-2009;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 26 171 \$ plus taxes selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année passée et en tenant compte de la clientèle scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 a) RÉSOLUTION 2008-CC-095 Non rengagement et mise en disponibilité, enseignants et enseignantes, année scolaire 2008-2009

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) et à la mise en disponibilité des enseignants et enseignantes dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2008.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2008-2009
Champ 1 (ehdaa)	St-Hilaire, Marc	St-Joseph	Mis en disponibilité
Champ 2 (préscolaire)	Paradis, Johanne	Cayamant	Non rengagée
	Lafond, Mélanie	Bouchette	Mise en disponibilité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2008-CC-096 Démission personnel enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau de prendre acte de la démission de la personne suivante :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-096) suite

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Simoneau, Peggy	12 (français), Sieur-de-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2008-2009

M. Houde dépose la liste et répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Guylaine Marciil. Mme Thonnard souligne l'importance du dossier du recrutement et de la rétention de personnel, une des priorités de notre plan stratégique.

RÉSOLUTION 2008-CC-097 **Prolongements de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 55, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Dépôt du plan d'effectif personnel de soutien 2008-2009

Le plan d'effectif est déposé.

D-5 Liste des congés sans traitement

M. Houde dépose et présente la liste.

D-6 Compte rendu du Comité qualité de vie du 26 mars 2008

Dépôt.

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-098 Calendrier de travail et jours chômés payés 2008-2009 (cadres, PPE et soutien)

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2008-2009, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés, répartis comme suit :

- 1^{er} juillet 2008
- 1^{er} septembre 2008
- 13 octobre 2008
- 24 décembre 2008 au 6 janvier 2009
- 4, 5 et 6 mars 2009
- 10 et 13 avril 2009
- 18 mai 2009
- 24 juin 2009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 mai 2008

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard, suite à une question posée plus tôt dans la soirée par la commissaire madame Madeleine Aumond, va s'informer sur le dossier d'une garderie à l'école de Gracefield.

Suite à des questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Marise Veilleux, quant au dossier des permis de préparation d'aliments, Mme Thonnard explique qu'après vérification auprès de plusieurs commissions scolaires, il appert que cette situation ne présente pas de problèmes pour celles-ci. Elle va donc s'informer auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin au sujet du dossier Villages branchés.

La présidente madame Diane Nault répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux à propos de la possibilité de distribuer la liste des activités prévues de la présidente, au début de chaque mois.

La présidente madame Diane Nault précise que le covoiturage est à encourager pour le colloque de Québec, comme pour d'autres événements.

Mme Thonnard, en réponse aux questions des commissaires madame Marise Veilleux et messieurs Daniel Legault et Jacques Masseau, donne des précisions sur l'avis juridique portant sur l'utilisation des chiens dépisteurs.

Répondant aux questions de la commissaire madame Guylaine Marciil, M. Rondeau explique que les services d'une nutritionniste-conseil ont été retenus pour les trois écoles secondaires dans le cadre de l'élaboration de la politique alimentaire.

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marciil au sujet de la possibilité de créer des formations agro-études ou forêt-études à Sieur-de-Coulonge.

Mme Thonnard explique aux commissaires monsieur Daniel Legault et mesdames Marise Veilleux et Janique Lachapelle que la décision de créer un cours d'anglais intensif relève du conseil d'établissement.

Le commissaire monsieur Bernard Caron félicite la présidente pour l'organisation de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire.

La présidente madame Diane Nault rappelle que le Gala de l'ADÉOQ a lieu demain soir et que la formation aux nouveaux commissaires se tiendra samedi.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2008

Numéro de résolution
ou annotation

E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-099 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2008, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Damien Lafrenière, Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-100 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-05-21
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Nomination de la nouvelle direction générale



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-100) suite

- Pause de vingt minutes
- 6- Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2008-2009
 - 7- Protocole d'entente avec l'Université du Québec en Outaouais
 - 8- Protocole d'entente avec le Cégep de l'Outaouais
 - 9- École secondaire Sieur-de-Coulonge
 - 10- Appui au Collège Héritage pour la formation dans le secteur du tourisme
 - 11- La formation professionnelle dans le Pontiac
 - 12- Centre multiservices du Pontiac
 - 13- Rapport d'informations de la présidente
 - 14- Rapport d'information de la directrice générale
 - 15- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 22 avril 2008
 - b) Table de développement social du 8 mai 2008
 - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 mai 2008
 - 16- Évaluation de la directrice générale

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Renouveau pédagogique
 - Plan d'action en action scolaire
- 2- Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité ehdaa- paritaire du 28 mars 2008
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 15 avril 2008
 - c) Comité consultatif ehdaa-parents du 15 avril 2008
 - d) Comité de coordination pédagogique du 22 avril 2008
 - e) Table des services éducatifs complémentaires du 23 avril 2008
 - f) Table des services éducatifs – primaire et secondaire – 6 juin 2008

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budget des établissements
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2008-2009
- 4- Changement des signataires des effets bancaires
 - a) Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - b) Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 5- Radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Liste des commissaires vérificateurs pour 2008-2009
- 7- Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2008-2009
- 8- Appel d'offres public pour papier d'impression 2008-2009
- 9- Informations sur projets majeurs en cours

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Plan d'effectifs PPE 2008-2009
- 3- Nomination direction adjointe, Cœur-de-la-Gatineau



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-100) suite

- 4- Compte rendu CRT soutien, 29 avril 2008
- 5- Compte rendu CRT enseignant, 2 juin 2008
- 6- Campagne de respect
- 7- Règlement de la délégation de fonction et pouvoirs
- 8- Dotation, situation au 25 juin 2008
- 9- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO
- 10- Politique responsables d'école et de centre
- 11- Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 12- Projet d'actes d'établissement

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-101

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 21 mai
2008**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 21 mai 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard fait un suivi au niveau du dossier des défibrillateurs en précisant que le coût des équipements a été évalué à 3 177 \$ pièce, sans compter la formation. Un plan de mise en place progressive dans les écoles et centres sera élaboré.

A-3 Parole au public

La présidente madame Diane Nault remet deux certificats honorifiques, un à M. Simon Lalande, récipiendaire de la médaille d'argent au palier provincial des Olympiades de la formation professionnelles, et un à M. Marc-Olivier Guy, récipiendaire de la Plume d'or, décernée par l'Étudiant Outaouais. Mme Thonnard note que la belle performance de ces deux jeunes prouve que nos gens peuvent se démarquer au plan régional et au plan national. Le commissaire monsieur Bernard Caron souligne le beau travail des enseignants et enseignantes qui ont su encadrer ces deux élèves.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-4 Correspondance

Pas de questions relatives à la correspondance. Mme Thonnard attire l'attention sur le numéro 3 de la revue *La pédagogie à la CSHBO*, publié il y a quelques semaines et portant sur des applications des nouveaux moyens technologiques à l'enseignement.

A-5 RÉSOLUTION 2008-CC-102 Nouvelle direction générale

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-043, adoptée le 26 mars 2008, mandatant un comité de sélection en vue de procéder au comblement du poste de la direction générale;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de sélection afin de pourvoir le poste de direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sélection constitué pour combler le poste;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell :

- que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais nomme monsieur Harold Sylvain au poste de directeur général de la commission scolaire pour un mandat à durée indéterminée, à compter du 4 août 2008;
- que cette nomination soit soumise à une période de probation d'un (1) an;
- que la présidente madame Diane Nault soit mandatée pour négocier et signer le contrat du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 19 h 15 à 19 h 35)

Après l'adoption de la résolution, lors d'une pause, M. Sylvain rencontre les membres du conseil des commissaires et se présente aux plans personnel et professionnel.

A-6 RÉSOLUTION 2008-CC-103 Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2008-2009

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle : CSCV96 (2002-2003), CSD CO082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO C.C.-02-02-867;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les autres partenaires de l'éducation ont eu un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-103) suite

CONSIDÉRANT que la région s'est dotée de nouvelles options permanentes, «Ébénisterie» et «Assistance technique en pharmacie», et d'une carte rotative de cinq (5) nouvelles options dans le secteur de la construction : Carrelage, Peinture en bâtiment, Plâtrage, Pose de revêtements souples et Pose de systèmes intérieurs»;

CONSIDÉRANT les résultats positifs des démarches entreprises auprès du ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport au chapitre des immobilisations :

- agrandissement du centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, Pavillon Relais de la Lièvre (1,3 million \$),
- aménagement d'un atelier polyvalent dans une école primaire de Campbell's Bay, afin de doter la région d'un centre multiservices en formation professionnelle (364 000 \$),
- agrandissement du centre de formation professionnelle de l'Outaouais pour la carte rotative (2,1 millions \$);

CONSIDÉRANT l'ajout de points de service sur l'ensemble du territoire : Assistance à la personne en établissement de santé au centre de formation professionnelle Pontiac et au centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, Cuisine d'établissement au centre de formation professionnelle Pontiac et au centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau, Réalisation d'aménagements paysagers et Entretien général d'immeubles au centre Compétences-Outaouais, Mécanique de véhicules légers au centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

CONSIDÉRANT l'augmentation des salaires des années 2007-2008, 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation des directions générales;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter le financement et la principe de répartition, tel que décrit ci-dessous :

Financement

Réserver un montant de 469 270 \$ pour l'année 2008-2009 qui se compose de :

- Salaires incluant les avantages sociaux et budget de fonctionnement
409 270 \$
- Budget de promotion et de publicité
60 000 \$

Ce montant est assumé selon le cadre budgétaire des commissions scolaires par les centres de formation professionnelle ou la commission scolaire.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-103) suite

Principes de répartition

1/3	Commission scolaire des Draveurs	156 424,00 \$
1/3	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	156 424,00 \$
1/3	(2/3) Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	104 281,00 \$
	(1/3) Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	52 141,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2008-CC-104

Protocole d'entente – UQO

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à l'accessibilité de l'éducation supérieure en région;

CONSIDÉRANT l'orientation retenue dans notre planification stratégique à l'effet de poursuivre nos efforts pour faciliter l'accessibilité à la formation supérieure sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'approuver le protocole d'entente portant sur l'offre de cours pour l'Université du Québec en Outaouais à Maniwaki et de mandater la directrice générale à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2008-CC-105

Protocole d'entente – Cégep de l'Outaouais

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à l'accessibilité de l'éducation supérieure en région;

CONSIDÉRANT l'orientation retenue dans notre planification stratégique à l'effet de poursuivre nos efforts pour faciliter l'accessibilité à la formation supérieure sur notre territoire;

CONSIDÉRANT les résultats positifs de l'évaluation du projet-pilote des trois dernières années;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de consolider son partenariat avec le Cégep de l'Outaouais afin d'assurer la réussite de ce projet de formation collégiale à l'enseignement régulier et à la formation continue;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'approuver le protocole d'entente entre le Cégep de l'Outaouais et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de mandater la directrice générale à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 RÉSOLUTION 2008-CC-106

Bataille de nourriture à la cafétéria de l'ESSC

CONSIDÉRANT les événements fâcheux qui se sont déroulés à la cafétéria de l'école Sieur-de-Coulonge, de Fort-Coulonge, le mercredi 11 juin 2008 ;

CONSIDÉRANT que de tels comportements vont à l'encontre des valeurs véhiculées par la CSHBO;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-106) suite

CONSIDÉRANT la nature des dégâts matériels causés par cette situation;

CONSIDÉRANT le danger qu'a représenté cet événement sur la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT l'impact de l'événement sur l'ensemble de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision de décision;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseur de maintenir la décision de la direction de l'établissement dans les mesures disciplinaires qui ont été imposées aux trois élèves identifiés par l'équipe-école et la direction comme étant les instigateurs de cette fâcheuse situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RÉSOLUTION 2008-CC-107 Appui au Collège Héritage

CONSIDÉRANT que notre région a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur du tourisme;

CONSIDÉRANT que l'initiative du Collège Héritage permettrait à des étudiants et des étudiantes de poursuivre des études postsecondaires dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la formation demandée se fera dans les deux langues;

CONSIDÉRANT que le Collège Héritage est disposée à partager son expertise et à explorer les possibilités de parcours de continuité ou de passerelles avec les autres écoles d'enseignement francophones et anglophones;

CONSIDÉRANT que la CSHBO développe une AEP en récréotourisme et qu'une collaboration avec le Collège Héritage est en exploration;

CONSIDÉRANT l'appui unanime par la Table Éducation Outaouais à l'initiative du Collège Héritage;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'appuyer le Collège Héritage dans sa démarche visant à offrir les programmes en gestion hôtellerie et tourisme dans l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 RÉSOLUTION 2008-CC-108 Formation professionnelle dans le Pontiac

CONSIDÉRANT le contenu de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la responsabilité de la formation professionnelle relève de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est partie prenante du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO);

CONSIDÉRANT que la présidente et la direction générale font partie du conseil d'administration du SRFPO;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-108) suite

CONSIDÉRANT que notre mode d'organisation en Outaouais est reconnu et estimé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'il constitue un modèle pour d'autres régions du Québec;

CONSIDÉRANT les orientations adoptées par le conseil d'administration du SRFPO;

CONSIDÉRANT la volonté de l'Outaouais d'élargir son offre de formation dans toute la région administrative 07;

CONSIDÉRANT que la réalité rurale a une place affichée dans le plan d'action régional;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action prévoit le déplacement de plusieurs options dans les commissions scolaires qui en font la demande;

CONSIDÉRANT que ces demandes doivent se faire en collaboration avec les partenaires du milieu et en lien avec la conjoncture socio-économique des régions concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et appuyé à l'unanimité par l'ensemble du conseil des commissaires de demander à la MRC du Pontiac

- d'inscrire ses démarches de collaboration à l'intérieur des balises établies par la commission scolaire et dans le respect des choix effectués par la commission scolaire qui assure la responsabilité de la formation des jeunes et des adultes sur le territoire de la MRC du Pontiac et celui de la MRC de la Vallée de la Gatineau;
- de respecter et de reconnaître les efforts déjà entrepris par la commission scolaire pour répondre aux besoins de la MRC du Pontiac d'offrir des formations professionnelles d'appoint en fonction des besoins du milieu et du potentiel de clientèle disponible;
- d'associer la commission scolaire à ses démarches d'analyse des besoins dans un esprit de collaboration positive et constructive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 RÉSOLUTION 2008-CC-109

**Centre multiservices du Pontiac – Pontiac
Learning Centre**

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école primaire l'Envolée, de Campbell's Bay, ont été relocalisés à l'école Jean-Paul II;

CONSIDÉRANT que l'édifice a été transféré au Centre de formation professionnelle Pontiac et sera dorénavant utilisé pour la formation professionnelle, notamment au niveau de la formation en ébénisterie;

CONSIDÉRANT que le projet est mené conjointement avec la Commission scolaire Western Quebec et que la formation en ébénisterie sera donnée dans les deux langues officielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de changer le nom de l'ancienne école l'Envolée, sise au 1, rue Front Sud, Campbell's Bay (Québec), pour :

Centre multiservices du Pontiac / Pontiac Learning Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport et fait une synthèse des discussions survenues au conseil général des 6 et 7 juin 2008, particulièrement au niveau de la question de l'élection de la présidence au suffrage universel. Par un vote de 162 à 123, les personnes présentes ont accepté le principe de l'élection au suffrage universel. Elle répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

A-14 Rapport d'informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde trois points.

Elle souligne que le Cégep de l'Outaouais a embauché la chargée de projet qui travaillera à mettre sur pied et implanter un plan d'action sur la persévérance scolaire dans l'Outaouais. Cette personne entrera en fonction avant la période estivale.

La journée commission scolaire a eu lieu le lundi 23 juin et s'est très bien déroulée. Il y a eu une conférence de la motivatrice Tony Newman en matinée et la quatrième édition des courses de rabaska en après-midi.

Mme Thonnard prévoit finaliser avant son départ certains dossiers relatifs au projet Villages branchés et à la compagnie Connexion Fibres Picanoc.

Elle répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement à la vente de l'édifice de la rue Moncion à Maniwaki.

A-15 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité de parents, rencontre du 22 avril 2008

Le compte rendu est déposé. Suite à une intervention des commissaires madame Marise Veilleux et Daniel Legault, Mme Thonnard fera un suivi auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, relativement au dossier des permis de préparation d'aliments. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil, au sujet des Jardins Éducatifs.

b) Table de développement social Vallée de la Gatineau, 8 mai 2008

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire Damien Lafrenière, concernant les budgets disponibles dans le cadre de la Politique de la ruralité et l'aménagement de la cour de l'école Saint-Nom-de-Marie. Elle répond aux questions de la commissaire madame Annette Dumouchel, au niveau de Place aux jeunes.

c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 mai 2008

Dépôt.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-16 RÉSOLUTION 2008-CC-110 Évaluation de la directrice générale

CONSIDÉRANT les résultats de l'évaluation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation de la directrice générale:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accorder à la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique
• **Plan d'action en adaptation scolaire**

M. Rondeau donne des explications sur ce plan d'action, le troisième de la ministre Michelle Courchesne, après celui sur le français et celui sur la violence à l'école. Le plan d'action en adaptation scolaire comprend 21 mesures, dont certaines sont très importantes pour la CSHBO : baisse des ratios de 20 % pour le nombre d'élèves par classe, débutant en 2009-2010, ajout d'argent pour la formation d'enseignants et d'enseignantes à niveaux multiples, embauche d'un protecteur de l'élève dans chaque commission scolaire, embauche d'une personne-ressource régionale.

- B-2 Dépôt de comptes rendus**
- a) Comité ehdaa – paritaire du 28 mars 2008
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 15 avril 2008
 - c) Comité consultatif ehdaa – parents du 15 avril 2008
 - d) Comité de coordination pédagogique du 22 avril 2008
 - e) Table des services éducatifs complémentaires du 23 avril 2008
 - f) Table des services éducatifs – primaire et secondaire – 6 juin 2008

Ces comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-111 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Jacques Masseau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 mai au 09 juin 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

- C-2** RÉSOLUTION 2008-CC-112 **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2008-2009 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-3** RÉSOLUTION 2008-CC-113 **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 576 841 652 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2008-2009;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-113) suite

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$:

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Changement des signataires des effets bancaires pour :

1- Cité étudiante de la Haute-Gatineau

RÉSOLUTION 2008-CC-114 **Changement des signataires des effets bancaires**

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Manon Trottier au poste de directrice de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau en remplacement de Monsieur Gilbert Barrette;

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Johanne Baker au poste de directrice adjointe de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

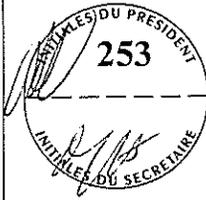
Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

- Signataires : Manon Trottier
Johanne Baker
Paul Morin
Suzanne Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

2- Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 2008-CC-115 **Changement de signataire des effets bancaires de la CSHBO**

CONSIDÉRANT le départ prévu de la direction générale;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentantes;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Direction générale
- Présidence du conseil

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-115) suite

- Direction des services administratifs et transport scolaire
- Vice-présidence

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-116 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de 3 790.56 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-117 Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2008-2009

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
27 août 2008	Maniwaki	Guylaine Marcil
24 septembre 2008	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
29 octobre 2008	Fort-Coulonge	Daniel Moreau
26 novembre 2008	Maniwaki	Eric Ethier
28 janvier 2009	Maniwaki	Bernard Caron
25 février 2009	Maniwaki	Charles Langevin
25 mars 2009	Maniwaki	Rachel Cadieux
29 avril 2009	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
20 mai 2009	Maniwaki	Annette Dumouchel
25 juin 2009	Maniwaki	Jacques Masseau

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources administratives avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-118 Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2008-2009

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2008-2009.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX %
Des Draveurs	16
Au Cœur-des-Vallées	20
Western Québec	16
Des Portages de l'Outaouais	14
Pierre Neveu	14
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12
Ville de Maniwaki	15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2008-CC-119 Appel d'offres public - papier d'impression 2008-2009

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues sur les six (6) demandes de devis :

- > Imprimak 59 300,80 \$,
- > JBR La Maison du papier 56 468,50 \$ + 5 % = 59 291,93 \$,
- > R. Hamel & fils 59 285,79 \$,
- > Service Informatique D.L. N'a pas soumissionné,
- > Unisource N'a pas soumissionné,
- > Xérox Canada N'a pas soumissionné;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-119) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 17 juin 2008 à 15H00;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, considérant la politique du 5%, pour les écoles et les centres, au montant de 59 285,79\$ (taxes incluses) à R. Hamel & fils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 Informations sur projets majeurs en cours

M. Beaudin donne des informations sur les travaux qui sont en cours, qui ont été complétés ou qui seront entrepris durant l'été.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-120 Démissions enseignantes et enseignants,
direction adjointe**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Marie-Eve Bernard	Champ 12 (français), CÉHG
Brigitte Huppé	Champ 3 (primaire), Sacré-Cœur de Gracefield
Élyssa MacKinnon	Champ 8 (anglais), CÉHG
Jean-François Boucher	Champ 12 (français), CÉHG
Sylvain Rivet	Direction adjointe, Primaire Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Plan d'effectifs PPE 2008-2009

M. Houde dépose le plan d'effectifs et répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Marise Veilleux et messieurs Charles Langevin et Jacques Masseau.

**D-3 RÉSOLUTION 2008-CC-121 Nomination direction adjointe de
l'établissement Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-121) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer M. Michael Mercier à titre de direction adjointe de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. M. Mercier entrera en fonction le 1^{er} juillet 2008 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Compte rendu CRT soutien du 29 avril 2008

Dépôt.

D-5 Compte rendu CRT enseignant du 2 juin 2008

Le compte rendu est déposé.

D-6 Campagne de respect

M. Houde fait le point sur la campagne de respect et souligne une relance intéressante au niveau de la chanson-thème et des affiches. La mascotte est de plus en plus utilisée et les activités se multiplient dans les établissements. L'an prochain, il y aura un sondage sur les activités physiques et un comité d'activités physiques sera mis en place dans chaque établissement. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Rachel Cadieux.

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-122

**Règlement de la délégation de
fonction et de pouvoirs**

CONSIDÉRANT le travail en comité plénier;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réviser le règlement de la délégation de fonction et pouvoirs en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*;

Il EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell d'adopter le nouveau Règlement de la délégation de fonction et pouvoirs et de mandater le secrétaire général de faire les suivis nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-8 Dotation, situation au 25 juin 2008

M. Houde fait le point sur la situation de la dotation et souligne la pénurie d'enseignants et d'enseignantes, ici comme partout ailleurs au Québec, même dans les milieux urbains. Il répond aux questions des commissaires monsieur Daniel Legault et madame Chantal Tremblay.

D-9 RÉSOLUTION 2008-CC-123 Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-052, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 30 avril 2008 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
27 août 2008	Maniwaki
24 septembre 2008	Fort-Coulonge
29 octobre 2008	Fort-Coulonge
26 novembre 2008	Maniwaki
28 janvier 2009	Maniwaki
25 février 2009	Maniwaki
25 mars 2009	Maniwaki
29 avril 2009	Fort-Coulonge
20 mai 2009	Maniwaki
25 juin 2009	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

D-10 RÉSOLUTION 2008-CC-124 **Politique responsable d'école et de centre**

CONSIDÉRANT les demandes du milieu;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter la politique concernant les responsables d'école et de centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2008-CC-125 **Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté;

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, selon le MELS.

2008-2009 : 1702 élèves au primaire
1 449 élèves au secondaire

2009-2010 : 1 685 élèves au primaire
1 364 élèves au secondaire

2010-2011 : 1 621 élèves au primaire
1 222 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2008-2009	2009-2010	2010-2011
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	L'Envoïée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne #1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire	(2) Secondaire			
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes			
(5) Administration	(6) Autres			
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-12 RÉSOLUTION 2008-CC-126

**Adoption du projet d'actes
d'établissements des écoles et des centres
2008-2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2008-2009, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 et les années suivantes**

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec). JOX 1VO

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 Sieur-de-Coulonge
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :
119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151





**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

méro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : formation générale des adultes

Bâtisses : 774B002

Académie des adultes St-Joseph

67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014

Couvent Notre-Dame-du-Désert

335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015

St-Eugène

67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018

Fatima

183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge

250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151

774B027

l'Envolée

1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0

➤ Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S,
127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F,
130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E,
161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174,
175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 **Questions des commissaires**

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet des inscriptions à la formation en ébénisterie, en précisant que nous venons d'en recevoir trois.

La commissaire madame Guylaine Marcil commente favorablement l'organisation du bal des finissants et finissantes de Sieur-de-Coulonge et propose d'envoyer une lettre de félicitations.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 juin 2008

La présidente madame Diane Nault signale la tenue de deux tournois de golf, le 13 août, et un pour la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, un pour la Sûreté du Québec (Pontiac), le 8 août. Un quatuor est formé pour le premier, avec les commissaires monsieur Éric Éthier et madame Diane Nault, ainsi que Mme Thonnard et M. Sylvain, et un autre quatuor est formé pour le second, avec les commissaires madame Diane Nault et messieurs Jacques Masseur et Damien Lafrenière, ainsi que M. Sylvain. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière agira comme substitut pour le premier et le commissaire monsieur Éric Éthier fera de même pour le second.

M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Jacques Masseur, concernant le guide destiné aux parents d'enfants ehdaa.

RÉSOLUTION 2008-CC-127 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de parler d'un sujet avec M. Beaudin en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-128 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-129 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du dossier d'un employé non rengagé en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-130 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Thonnard souligne l'excellente atmosphère de collaboration qui a prévalu au conseil des commissaires au cours de son mandat à la direction générale. Elle remercie les commissaires de leur coopération.

E-2 RÉSOLUTION 2008-CC-131 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 août 2008, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-002

Établissement Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec). JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne #1**
166, ch. des Outaouais
Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**
55, rue Martineau
Otter Lake (Québec) JOX 2P0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B011 **Poupore**
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**
89, ch. Pembroke
Chapeau (Québec) JOX 1M0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**
7, rue Morin
Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0
➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-003

L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles (sauf le 5^e secondaire)

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisses : 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B006 **Notre-Dame-de-Grâces**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B007 **Reine-Perreault**
2, ch. Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B024 **Sainte-Thérèse**
1, ch. de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B065 **Sacré-Cœur**
11, rue St-Eugène, C.P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➤ 1^{er} et 2^e cycles (sauf secondaire 5) du secondaire

774-004

Établissement primaire Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B010 **Pie XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B013 **Couvent Christ-Roi**
148, boul. Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
 - Tous les locaux
 - Pas d'enseignement

 - 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
 - Tous les locaux
 - 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^e cycle du primaire

 - 774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

 - 774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
 - Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002

Académie des adultes St-Joseph
67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014

Couvent Notre-Dame-du-Désert
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015

St-Eugène
67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018

Fatima
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge

250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151

774B027

l'Envolée

1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0

➤ Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S,
127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F,
130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E,
161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174,
175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 **Questions des commissaires**

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet des inscriptions à la formation en ébénisterie, en précisant que nous venons d'en recevoir trois.

La commissaire madame Guylaine Marcil commente favorablement l'organisation du bal des finissants et finissantes de Sieur-de-Coulonge et propose d'envoyer une lettre de félicitations.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2008

La présidente madame Diane Nault signale la tenue de deux tournois de golf, le 13 août, et un pour la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, un pour la Sûreté du Québec (Pontiac), le 8 août. Un quatuor est formé pour le premier, avec les commissaires monsieur Éric Éthier et madame Diane Nault, ainsi que Mme Thonnard et M. Sylvain, et un autre quatuor est formé pour le second, avec les commissaires madame Diane Nault et messieurs Jacques Masseur et Damien Lafrenière, ainsi que M. Sylvain. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière agira comme substitut pour le premier et le commissaire monsieur Éric Éthier fera de même pour le second.

M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Jacques Masseur, concernant le guide destiné aux parents d'enfants ehdaa.

RÉSOLUTION 2008-CC-127 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de parler d'un sujet avec M. Beaudin en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-128 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-129 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du dossier d'un employé non rengagé en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-130 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Thonnard souligne l'excellente atmosphère de collaboration qui a prévalu au conseil des commissaires au cours de son mandat à la direction générale. Elle remercie les commissaires de leur coopération.

E-2 **RÉSOLUTION 2008-CC-131** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 août 2008, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Bernard Caron, Éric Éthier et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et messieurs Jacques Masseau et Damien Lafrenière

Absence non motivée : monsieur Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle présente un document portant sur le fonctionnement du conseil des commissaires en 2008-2009. Le document appelle les commissaires à favoriser un esprit positif, à contribuer au rythme des réunions et à développer leur solidarité. La présidente madame Nault souligne aussi que les absences doivent être signalées au secrétaire général, M. Michel Houde, avant chaque réunion.

RÉSOLUTION 2008-CC-132 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-06-25
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-132) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Table de développement social de la Vallée de la Gatineau (représentation)
- 6- Priorités 2008-2009
- 7- Politique environnementale
- 8- Substitut au conseil général
- 9- Rapport d'informations de la présidente
- 10- Rapport d'information du directeur général
- 11- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 25 avril 2008
 - b) Table Éducation Outaouais, rencontre du 28 février 2008
 - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 3 juin 2008
 - d) Comité de parents, rencontre du 11 juin 2008
 - e) Comité conjoint parents/ehdaa, rencontre du 11 juin 2008

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Taux de réussite aux épreuves de juin 2007
- 2- Adaptation scolaire
 - a) Plan d'action MELS -- ehdaa
 - b) Plan d'action MELS - violence
- 3- Téléphonie IP : état de situation

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier pour la préparation des états financiers 2007-2008
- 3- Changements de signataires des effets bancaires pour :
 - a) Établissement Cœur-de-la-Gatineau
 - b) Établissement des adultes CSHBO
- 4- Maintien des bâtiments
- 5- Transport scolaire
 - a) Contrat transport par berlines
 - b) Allocations aux parents
- 6- État des travaux en cours, été 2008

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Plan d'effectifs – adaptation scolaire 2008-2009
- 3- Le point sur le recrutement
- 4- Accueil du nouveau personnel
 - 1^{er} octobre, 16 h, Pontiac (Fort-Coulonge)
 - 2 octobre, 16 h, Vallée de la Gatineau (Gracefield)
- 5- Soirée du personnel
 - 6 novembre 2008
- 6- Actes d'établissement
- 7- Plan triennal
- 8- Antécédents judiciaires



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-132) suite

- 9) Comités du conseil
- 10- Nomination direction adjointe Primaire Pontiac

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-133

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 juin
2008**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 juin 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait plusieurs suivis. Au niveau des défibrillateurs (point A-2-b, page 243, le dossier a été discuté au CCG du 18 août et les directions d'établissements ont été avisées de la démarche en cours. M. Sylvain souligne que cette démarche se fera dans le cadre des budgets décentralisés des établissements et que l'acquisition d'équipements aura lieu selon les disponibilités budgétaires des établissements. Lors de la réunion du 16 septembre du CCG, il sera question des échéanciers prévus pour l'implantation de ce programme. M. Sylvain fera un suivi régulier du dossier auprès du conseil des commissaires.

Pour ce qui est de la garderie scolaire à Gracefield (point soulevé par la commissaire madame Madeleine Aumond lors d'une réunion antérieure), M. Sylvain a fait une vérification et il appert qu'en date d'hier, douze élèves sont inscrits. Il en faut normalement un minimum de quinze, mais la garderie scolaire ouvrira néanmoins ses portes, de façon à être pro-actifs dans ce dossier et en espérant que d'autres élèves se joindront en cours de route.

En ce qui touche le centre multiservices du Pontiac (point A-12, page 248), on compte présentement 18 inscriptions fermes à la formation d'ébénisterie. Il est possible que ce chiffre monte à 21 d'ici le début des cours. Nous avons reçu, du Centre local de développement du Pontiac, la confirmation d'un montant de 260 000 \$ pour l'acquisition d'équipements. Pour les installations du 1^{er} étage, les travaux d'aménagement seront terminés à temps pour le début des cours. Par contre, au rez-de-chaussée, site de l'atelier et des équipements, l'aménagement devrait être terminé d'ici le 5 septembre. Comme le cours, au début, aura une teneur surtout théorique et prendra place au 1^{er} étage, cela ne devrait pas poser de problème.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

Dans le dossier de la mise en place d'un protecteur de l'élève (point A-13, page 249), une mesure proposée par le projet de loi 88, la mise en veilleuse de celui-ci a fait en sorte qu'aucune commission scolaire n'y a donné suite.

En réponse à une question de la commissaire madame Marise Veilleux, M. Sylvain explique qu'au niveau des permis alimentaires, nous en sommes à sonder la Fédération des commissions scolaires, n'ayant pu obtenir de réponses satisfaisantes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Par ailleurs, à la demande de la commissaire madame Madeleine Aumond, des vérifications seront faites au sujet des viandes utilisées par les concessionnaires de cafétérias.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce de correspondance cc-2 (cour de l'école Ste-Thérèse). M. Sylvain répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Galipeau et Guylaine Marcil, respectivement en regard des pièces cc-16 (projets particuliers de concomitance FP-FG) et cc-14 (la formation professionnelle dans le Pontiac).

A-5 RÉSOLUTION 2008-CC-134 Table de développement social de la Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT que la CSHBO compte deux représentants à la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau ;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Mme Marlène Thonnard à la direction générale ;

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction, le 4 août 2008, de M. Harold Sylvain à la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires nomme M. Harold Sylvain comme représentant de la CSHBO à la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau, aux côtés de la présidente, Mme Diane Nault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Priorités 2008-2009

M. Sylvain présente les priorités 2008-2009 de la commission scolaire, orientation par orientation, et souligne l'importance d'être proactifs dans les dossiers. En octobre, un plan d'action plus élaboré et plus précis sera déposé au conseil des commissaires.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

A-7 RÉSOLUTION 2008-CC-135 Politique environnementale

CONSIDÉRANT l'intention de la commission scolaire d'adopter cette année une politique environnementale ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de travail a été formé pour travailler à l'élaboration de cette politique, composé des personnes suivantes :

- M. Normand Besner (CÉHG),
- Mme Vicky Veilleux (Cœur),
- Mme Isabelle Nadeau (Pontiac Primaire),
- Mme Isabelle Clément (Rucher),
- M. Serge Lacourcière (CFP Vallée de la Gatineau),
- M. Yves Côté (CFP Pontiac),
- À déterminer (ESSC),
- À déterminer (Établissement des Adultes CSHBO),
- À déterminer (conseil des commissaires);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer le commissaire monsieur Charles Langevin comme représentant du conseil des commissaires au sein de ce comité de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2008-CC-136 Substitut au conseil général

CONSIDÉRANT la résolution 2007-CC-164, nommant un substitut au conseil général, adoptée le 28 novembre 2007 ;

CONSIDÉRANT le début d'une nouvelle année scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer la commissaire madame Madeleine Aumond au poste de substitut au conseil général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente un courriel de l'ancienne directrice générale, Mme Marlène Thonnard, dans lequel celle-ci exprime sa reconnaissance pour l'hommage qui lui avait été rendu lors d'une activité tenue vendredi soir dernier. Elle remerciait les commissaires présents, ainsi que les organisatrices (la présidente madame Diane Nault et la commissaire madame Janique Lachapelle).

A-10 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain présente une note de service distribuée aux membres du personnel. Il s'y présentait et faisait état de sa vision de la commission scolaire, tout en annonçant son intention d'entreprendre prochainement une tournée des établissements, bâtis par bâtis.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

Le dossier de la cession de l'édifice de la rue Moncion à Maniwaki est en attente d'approbation. Les services qui s'y trouvaient ont été relocalisés : Vallée-Jeunesse (centre St-Eugène) et la garderie scolaire (école Christ-Roi).

Aucune demande n'a été adressée à la CSHBO par des parents concernant des exemptions au cours d'Éthique et culture religieuse, contrairement à d'autres commissions scolaires de l'Outaouais.

M. Sylvain signale l'excellente collaboration de Mme Thonnard, conseillère cadre, depuis son entrée en fonction le 4 août dernier.

A-11 Dépôt des procès-verbaux

a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 25 avril 2008

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Janique Lachapelle (point 3, Vallée Jeunesse).

b) Table Éducation Outaouais, rencontre du 28 février 2008

Le compte rendu est déposé..

c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 3 juin 2008

Dépôt. M. Sylvain répond aux questions des commissaires monsieur Daniel Moreau (page 1, absences) et mesdames Madeleine Aumond (page 4, transmission de l'ordre du jour des séances des conseils d'établissement aux commissaires concernés, et page 9, caméra à la CÉHG) et Guylaine Marcil (page 4, participation des commissaires aux séances des conseils d'établissement).

d) Comité de parents, rencontre du 11 juin 2008

Dépôt. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (page 6, maternelle au Rucher).

e) Comité conjoint parents/ehdaa du 11 juin 2008

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Taux de réussite aux épreuves de juin 2007

M. Rondeau présente le document et explique que les résultats sont mitigés. M. Sylvain souligne que nous n'avons pas de prise sur ce qui s'est passé avant, mais que nous pouvons mettre en place des mesures pour améliorer les résultats à venir.

B-2 Adaptation scolaire

a) Plan d'action MELS – ehdaa

M. Rondeau souligne que la baisse du ratio d'élèves aura un impact majeur pour nous. Un autre point notable touche la libération ponctuelle des enseignants et enseignantes ayant des élèves ehdaa.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

Il répond aux questions des commissaires mesdames Marise Veilleux (participation au comité des ressources éducatives) et Guylaine Marcil (budgets).

b) Plan d'action MELS – violence

M. Rondeau mentionne que ce plan d'action prévoit des services supplémentaires aux élèves ayant des problématiques spécifiques.

B-3 Téléphonie IP – état de situation

M. Rondeau fait un bilan du projet. La firme Xit Télécom a été retenue pour préparer le devis et un appel d'offres sera émis en novembre, pour trouver une compagnie qui assurera la mise en place d'un système de téléphonie IP (Internet Protocol). La réalisation se fera ensuite en trois phases : 1) en janvier, implantation de la centrale principale au centre administratif, 2) au printemps 2009 implantation d'une centrale secondaire à Fort-Coulonge et branchement des écoles et centres du Pontiac, 3) à l'été 2009, branchement des écoles et centres de la Vallée de la Gatineau. Ce nouveau système va permettre des économies substantielles et l'équipement se paiera d'ici deux ou trois ans. M. Rondeau et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires madame Janique Lachapelle et monsieur Daniel Moreau.

(Pause, de 20 h 45 à 20 h 55)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-137 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Guylaine Marcil;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 20 juin au 11 août 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 **Échéancier pour la préparation des états financiers 2007-2008**

M. Beaudin présente le document.

C-3 a) RÉSOLUTION 2008-CC-138 **Changement des signataires des effets bancaires**

CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Michaël Mercier au poste de directeur-adjoint pour l'établissement Cœur-de-la-Gatineau.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-138) suite

CONSIDÉRANT la nomination temporaire de Mme Nathalie Lacroix au poste d'agent de bureau de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 003

Établissement Cœur-de-la-Gatineau

Signataires : Robert Giard
 Michaël Mercier
 Nathalie Lacroix

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 b) RÉSOLUTION 2008-CC-139

**Changement des signataires des effets
bancaires**

CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Réjean Potvin au poste de directeur de l'établissement des adultes CSHBO en remplacement de Monsieur Ghislain Bérubé;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 307

Établissement des adultes CSHBO

Signataires : Réjean Potvin
 Jocelyne Lafleur
 Marilyn McCarthy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 **Maintien des bâtiments**

M. Beaudin passe les projets en revue, l'un après l'autre et répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

C-5 a) RÉSOLUTION 2008-CC-140

Transport par berlines pour l'année scolaire 2008-2009

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2008-2009 (voir liste en annexe) pour un (1) an, avec une indexation de 2,14 % pour un maximum de 180 jours de transport.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
9	135-1	Transport Bernard Lacroix inc.	17,61 \$	1,08 \$
	135-2		17,61 \$	
	135-3		17,61 \$	
	135-4		17,61 \$	
44	214-1	Transport A. Heafey inc.	17,61 \$	1,08 \$
	214-2		17,61 \$	
	214-3		17,61 \$	
48	111-1	Transport A. Heafey inc.	17,61 \$	1,08 \$
	111-2		17,61 \$	
	111-3		17,61 \$	
100	100-1	Transport A. Heafey inc.	17,61 \$	1,08 \$
	100-2		17,61 \$	
507	10	Autobus Lasalle ltée	52,83 \$	1,08 \$
116	116	Diane Charron	51,70 \$	1,06 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 b) RÉSOLUTION 2008-CC-141

Allocation aux parents pour l'année scolaire 2008-2009

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2008-2009 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Chantal Martin	1 000 \$ / année	Embarquement dangereux
Thérèse Dubeau	500 \$ / année	Cas particulier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

C-6 État des travaux en cours, été 2008

M. Beaudin fait un résumé des travaux réalisés au cours de la période estivale et répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle, Madeleine Aumond et Annette Dumouchel et monsieur Bernard Caron. Il aborde aussi les projets d'embellissement de cours d'école.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-142 Démissions enseignantes / enseignants, soutiens, professionnelles et directeur adjoint

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Annie Côté	Orthopédagogue
France Talbot	Technicienne en informatique
Valérie Carrier	Champ 3 (primaire)
Éric Plouffe	Champ 9 (éduc. physique)
Richard Germain	Directeur adjoint (Le Rucher)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Plan d'effectifs – adaptation scolaire 2008-2009

M. Houde dépose le plan d'effectifs et répond aux questions des commissaires mesdames Guylaine Marcil, Annette Dumouchel et Janique Lachapelle.

D-3 Le point sur le recrutement

M. Houde dresse un bilan de la situation du recrutement de personnel à la veille de la rentrée scolaire. Depuis juin, 54 postes ont été comblés et, présentement, tous les postes sont attribués. M. Houde précise qu'il priorise la stabilité du personnel et l'accompagnement.

D-4 Accueil du nouveau personnel

- 1^{er} octobre, à 16 h – Pontiac (Fort-Coulonge)
- 2 octobre, à 16 h – Vallée de la Gatineau (Gracefield)

M. Houde explique que, à compter de cette année, l'accueil du personnel se fera en deux parties, une activité dans le Pontiac, à Fort-Coulonge (1^{er} octobre), et une activité dans la Vallée de la Gatineau, à Gracefield (2 octobre).

D-5 Soirée du personnel

- 6 novembre 2008

La soirée du personnel aura lieu le 6 novembre 2008, à Maniwaki (Cité étudiante). L'accueil des retraités et retraitées débutera à 15 h ou 15 h 30 et l'accueil du personnel aura lieu à 17 h. M. Sylvain souhaite une bonne participation des commissaires à cette soirée. L'an prochain, l'activité aura lieu à Gracefield, puis, en 2010, ce sera le tour de Fort-Coulonge.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

D-6 RÉSOLUTION 2008-CC-143 Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-126, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 25 juin 2008 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations à effectuer auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2008-2009 et les années suivantes, sous réserve des recommandations du comité de parents.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 et les années suivantes

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0
➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros
suivants : 119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-143) suite

- Bâtisses :
- | | |
|---------|--|
| 774B004 | Sainte-Anne, no 1
166, ch. des Outaouais
Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B008 | Sainte-Marie
55, rue Martineau
Otter Lake (Québec) J0X 2P0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B011 | Poupore
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B012 | Saint-Pierre
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B022 | Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
89, ch. Pembroke
Chapeau (Québec) J0X 1M0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 886B025 | Jean-Paul II (L'Envolée)
7, rue Morin
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 <ul style="list-style-type: none">➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles (sauf le 5^e secondaire)

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-143) suite

- Bâtisses : 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B007 **Reine-Perreault**
2, ch. Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B024 **Sainte-Thérèse**
1, ch. de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B065 **Sacré-Cœur**
11, rue St-Eugène, C.P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
 - 1^{er} et 2^e cycles (sauf secondaire 5) du secondaire

774-004

École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

- Bâtisses : 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-143) suite

Bâtisse : 774B067 Cité étudiante de la Haute-Gatineau
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 Académie St-Joseph
67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014 Couvent Notre-Dame-du-Désert
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015 St-Eugène
67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018 Fatima
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-143) suite

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151

774B027 **Centre multiservices du Pontiac**
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4
➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127,
128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132,
133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A,
162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour
intérieure près de la serre.

*Secrétaire général
M. Michel Houde*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-144 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-125, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 25 juin 2008;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations à effectuer auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après, sous réserve des recommandations du comité de parents.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-144) suite

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, selon le MELS.

2008-2009 : 1702 élèves au primaire
 1 449 élèves au secondaire

2009-2010 : 1 685 élèves au primaire
 1 364 élèves au secondaire

2010-2011 : 1 621 élèves au primaire
 1 222 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2008- 2009	2009-2010	2010- 2011
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre multiservices du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-144) suite

774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-144) suite

774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 Antécédents judiciaires

M. Houde explique que la commission scolaire doit entreprendre la vérification des antécédents judiciaires du personnel en place. Cette année, ce sera le personnel professionnel, le personnel de soutien relié aux élèves ehdaa, le personnel des services de garde et le personnel administratif des écoles. Pour les autres catégories de personnel, ce sera l'an prochain. M. Houde déposera plus tard l'échéancier des opérations. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, relativement à la procédure pour les bénévoles.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-9 Comités du conseil

La présidente madame Diane Nault propose de reconduire les comités de l'an dernier, avec une exception au niveau du comité du code d'éthique et de déontologie. Les personnes choisies sur ce comité sont les commissaires madame Diane Nault (Haute-Gatineau), monsieur Bernard Caron (Cœur de la Gatineau) et madame Annette Dumouchel (Pontiac). Les commissaires messieurs Daniel Moreau et Jacques Pilon agiront comme substitués. La présidente madame Diane Nault validera la liste par téléphone auprès des commissaires absents. La liste révisée sera déposée au prochain conseil.

RÉSOLUTION 2008-CC-145 Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

Comités du conseil des commissaires 2008-2009

Comité de l'administration générale

Diane Nault
Bernard Caron
Jacques Masseau
Daniel Moreau
Chantal Tremblay
Éric Éthier
Harold Sylvain (directeur général)

Comité des ressources éducatives

Janique Lachapelle
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
Daniel Legault
Stéphane Rondeau (directeur du service)

Comité des ressources administratives

Éric Éthier
Charles Langevin
Denise Miron Marion
Jacques Pilon
Diane Nault
Annette Dumouchel
Daniel Moreau
Jean-Claude Beaudin (dir. du service)

Comité du lac-à-l'épaule

Diane Nault
Éric Éthier
Marise Veilleux
Denise Miron Marion
Harold Sylvain (directeur général)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-145) suite

Comité sur les demandes de révision

Jacques Pilon
Éric Éthier
Diane Nault
Chantal Tremblay
Denise Miron Marion
Rachel Cadieux
Janique Lachapelle
Commissaire du quartier concerné
Harold Sylvain (directeur général)

Comité d'évaluation du directeur
général

Charles Langevin
Daniel Moreau
Éric Éthier
Guylaine Marcil
Diane Nault

Comité du code d'éthique et de
déontologie

Bernard Caron
Diane Nault
Annette Dumouchel
Jacques Pilon (substitut)
Daniel Moreau (substitut)
*Harold Sylvain (directeur
général)*

Comité des ressources humaines et
du secrétariat général

Diane Nault
Annette Dumouchel
Chantal Tremblay
Charles Langevin
Madeleine Aumond
*Michel Houde (directeur du
service et secrétaire général)*

Comité consultatif du transport

Madeleine Aumond
Rachel Cadieux
Adèle Rusenstrom (comité de parents)
*Jean-Claude Beaudin (directeur
du service et du transport scolaire)*
Harold Sylvain (directeur général)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2008-CC-146

**Nomination direction adjointe de
l'établissement Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative 2008-2009
(directions d'établissement);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de
nommer M. René Allard à titre de directeur adjoint de l'établissement
Primaire Pontiac. M. Allard entrera en fonction le 1^{er} juillet 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2008

Numéro de résolution
ou annotation

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Madeleine Aumond est très satisfaite de l'organisation du bal de graduation de la Cité étudiante, en juin, mais elle se dit déçue de l'absence, sur la murale des élèves, des jeunes du cheminement particulier. M. Sylvain fera un suivi sur cette question. Concernant les élèves de maternelle qui fréquentent les écoles Woodland et Pie-XII, la commissaire madame Madeleine Aumond trouve que les règles de répartition ne sont pas comprises par les parents. M. Sylvain va vérifier ce qu'il en est.

M. Sylvain explique à la commissaire madame Chantal Tremblay les modifications proposées par le projet de loi 88.

Le commissaire monsieur Éric Éthier évoque la possibilité de donner un autre nom à l'école élémentaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield. M. Sylvain souligne que la procédure relève de la compétence du conseil d'établissement.

La commissaire madame Rachel Cadieux rappelle qu'il y a eu une situation difficile l'an dernier et espère que cela ira mieux cette année. Elle remarque que la campagne de respect devrait prioriser les trois écoles secondaires.

La commissaire madame Guylaine Marciel mentionne que la rencontre des élèves de secondaire 1 à Sieur-de-Coulonge, tenue le 19 août, s'est bien passée, mais que les élèves en cheminement n'avaient pas été invités. M. Sylvain va faire des vérifications.

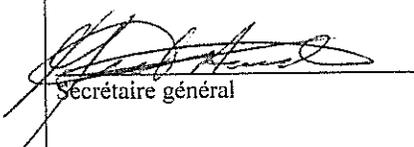
Le commissaire monsieur Daniel Legault souligne que les travaux ont grandement amélioré la cour de l'école d'Otter-Lake.

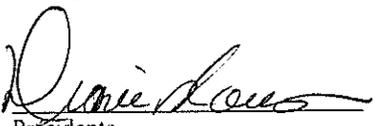
E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-147 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 septembre 2008, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Chantal Tremblay, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Annette Dumouchel et Janique Lachapelle et messieurs Daniel Moreau et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-148 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-08-27
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Lac-à-l'épaule
 - Sujet
 - Date
- 6- Formation des comités



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 septembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-148) suite

- 7- Plan de communication 2008-2009
- 8- Gestion des plaintes 2007-2008
- 9- Code d'éthique et de déontologie
- 10- Élections fédérales, 14 octobre 2008
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'information du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 12 juin 2008, AM et PM (2)
 - b) Comité régional de pilotage, rencontre du 16 juin 2008
 - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2008
- 14- Villages branchés

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Fluctuation de la clientèle : état de la situation

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Loi 17
- 3- Listéria
- 4- Loi visant à favoriser la protection des personnes
- 5- Vente, école Collège Christ-Roi
- 6- Transport scolaire – la rentrée scolaire
- 7- Demande d'aide face à la hausse du prix du carburant
- 8- Demande de hausse de la tarification du parascolaire par les transporteurs

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés
- 3- Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés
- 4- Dotation du personnel enseignant
- 5- Liste des demandes de congé sans traitement, année scolaire 2008-2009
- 6- Décision, dossier Sylvie Dupont
- 7- Soirée du personnel
- 8- Élections fédérales, 14 octobre 2008
- 9) Comités du conseil
- 10- Nomination direction adjointe Primaire Pontiac

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-149

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27 août
2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 août 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 290, où le quatrième paragraphe du point E-1 doit se lire ainsi : «La commissaire madame Rachel Cadieux rappelle qu'il y a eu une situation difficile l'an dernier et espère que cela ira mieux cette année. Elle remarque que la campagne de respect devrait prioriser les trois écoles secondaires.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait plusieurs suivis.

Au niveau des défibrillateurs (point A-2-b, page 271), le dossier a fait l'objet d'une démarche au CCG du 16 septembre. Les écoles secondaires, en fonction des mesures budgétaires disponibles au MAO, pourront répartir l'acquisition des appareils sur deux années financières.

Le centre multiservices (point A-2-b, page 271), est ouvert depuis le 22 septembre et le cours d'ébénisterie fonctionne à pleine capacité, avec 20 élèves, dont six francophones et quatorze anglophones.

Pour les permis d'alimentation (point A-2-b, page 272), la commission scolaire poursuit ses démarches dans le cadre d'une demande institutionnelle.

M. Beaudin traite de la listériose (point A-2-b, page 272) dans ses points.

En ce qui concerne la participation des commissaires aux rencontres des conseils d'établissement (point A-11-c, page 274), la question a fait l'objet de discussions au CCG et les directions enverront les ordres du jour aux commissaires. M. Sylvain rappelle que la présence des commissaires dépend de l'agrément des membres des C.E.

M. Houde aborde l'accueil du nouveau personnel (point D-4, page 278) dans sa section.

Au niveau des règles de répartition entre les écoles de Maniwaki (point E-1, page 290), M. Sylvain note qu'elles dépendent des bassins d'alimentation des écoles. Dans certains cas, précise M. Rondeau, les parents peuvent choisir entre deux écoles, à la condition que cela ne déséquilibre pas l'organisation scolaire au point de départ ou au point d'arrivée.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

Au regard du projet de loi 88 (point E-1, page 290), M. Sylvain souligne avoir remis à la commissaire madame Chantal Tremblay un document explicatif sur les changements proposés.

Concernant la rencontre du 1^{er} secondaire à l'ESSC (point E-1, page 290), M. Sylvain explique qu'il y a eu une démarche particulière pour les parents d'élèves ehdaa. Le commissaire monsieur Jacques Masseau trouve néanmoins la situation regrettable.

Le commissaire monsieur Daniel Legault demande qui aura la priorité pour les défibrillateurs. M. Sylvain répond que ce sera les trois écoles secondaires. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande si l'acquisition de ces appareils par les écoles secondaires sera publicisé et il suggère d'en faire aussi part à la Fédération des commissions scolaires. M. Sylvain en prend note. La commissaire madame Guylaine Marcil propose d'approcher les fondations des centres de santé et de services sociaux, ainsi que le ministère, parce qu'ils pourraient être intéressés à participer au financement. La démarche pourrait même faire l'objet d'un appel d'offres provincial pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec, selon le commissaire monsieur Damien Lafrenière. M. Sylvain fera le suivi.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

La présidente madame Diane Nault mentionne que les expéditeurs des lettres reçues après le 4 août ont reçu une note les avisant du changement de directeur général. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point cc-2 (violence à l'école), et du commissaire monsieur Charles Langevin, concernant le point cc-1 (vente du collège Christ-Roi). M. Sylvain et M. Rondeau répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau du point cc-4 (programme transitoire) et du point cc-6 (dérogation concernant la grille matière de secondaire 3). M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond et du commissaire monsieur Daniel Legault, au niveau du point cc-14 (demande d'accès à l'information). La commissaire madame Guylaine Marcil aimerait recevoir une copie de la politique familiale de la Ville de Maniwaki. M. Sylvain lui en enverra une. Il s'informera aussi, à la demande du commissaire monsieur Damien Lafrenière, à savoir si cette politique est affichée sur le site Internet de la Ville. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, relativement au point cc-12 (échanges francophones), et de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau du point cc-9 (mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat).



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

A-5 Lac-à-l'épaule

- Sujet
- Date

La présidente madame Diane Nault explique que le prochain lac-à-l'épaule portera sur le thème «Gérer les ressources dans un contexte de décroissance».

L'activité aura lieu le 29 novembre, de 9 h à 16 h, à l'auberge des Deux-Rives. Un déjeuner sera servi de 8 h à 9 h.

M. Sylvain répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin, relativement aux perspectives de fermetures d'écoles au cours des prochaines années.

A-6 RÉSOLUTION 2008-CC-150 Formation des comités

CONSIDÉRANT la formation des comités du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2008-2009 ;

CONSIDÉRANT la composition du comité de sélection pour la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le comité d'évaluation du directeur général soit formé des commissaires suivants :

Diane Nault
Jacques Masseau
Chantal Tremblay
Guylaine Marcil
Damien Lafrenière
Daniel Legault

Substitut : prochain commissaire parent du secondaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Plan de communication 2008-2009

M. Sylvain présente le plan de communication et s'engage à amener des pamphlets de la formation professionnelle à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 2008-CC-151 Plan de communication

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-151) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le plan de communication 2008-2009 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Gestion des plaintes 2007-2008

A-9 Code d'éthique et de déontologie

RÉSOLUTION 2008-CC-152 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter des points A-8 et A-9 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-153 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-154 **Code d'éthique et de déontologie**

CONSIDÉRANT le règlement numéro CC-01-2000 ;

CONSIDÉRANT les démarches de sélection du directeur général ;

CONSIDÉRANT qu'une plainte a été reçue à la CSHBO, à l'effet que l'article 4.11 du code d'éthique et de déontologie n'aurait pas été respecté par un/une commissaire ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion qu'un rappel du code d'éthique et de déontologie soit remis à tous les commissaires et que le/la commissaire concerné-e soit rencontré-e par le comité d'éthique et de déontologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Élections fédérales, 14 octobre 2008

M. Sylvain mentionne que le secrétaire général abordera cette questions dans ses points.

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault souligne qu'à compter de la prochaine rencontre, elle déposera régulièrement une liste de ses représentations.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde plusieurs points.

Le conseil supérieur de l'éducation sera dans notre région, possiblement au Collège Héritage, de Gatineau, le jeudi 13 novembre. Des lettres d'invitations seront envoyées.

La Fédération des commissions scolaires a demandé aux commissions scolaires de Outaouais de déléguer un représentant ou une représentante pour reprendre les démarches relativement au projet de loi 88. Mme Lafleur, directrice générale de la CSPO, a été désignée.

M. Sylvain souligne que Mme Thonnard travaille actuellement sur plusieurs dossiers : Connexion Fibres Picanock, la formation en récréotourisme, l'inauguration officielle du centre de formation multiservices, (le 21 octobre), les plaintes en 2007-2008.

Il précise que le partenariat avec le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais est toujours actif.

M. Sylvain a été nommé président du comité régional de pilotage de la stratégie d'intervention Agir autrement.

Une entente est intervenue entre la formation professionnelle et la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle pour dispenser des formations sur la construction de maisons équarries. Des retombées intéressantes sont à prévoir. Le CFP offrira aussi une formation en sécurité sur les chantiers de construction.

Les journalistes ont appelé M. Sylvain relativement au Palmarès des écoles secondaires et la couverture s'avère positive. La revue L'actualité entend mettre Sieur-de-Coulouge en valeur par le biais d'un reportage spécifique.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 12 juin, AM et Pm (2)

Le compte rendu est déposé.

b) Comité régional de pilotage, rencontre du 16 juin 2008

Le compte rendu est déposé.

c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2008

Dépôt. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux et du commissaire monsieur Damien Lafrenière, relativement au point 3399 (identification des élèves ehdaa).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 septembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-14 RÉSOLUTION 2008-CC-155 Villages branchés

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le conseil des commissaires prenne acte de la signature de la convention avec Vidéotron qui a eu lieu en juillet 2008 et valide le mandat donné à la directrice générale de l'époque, Mme Marlène Thonnard, de signer les documents pertinents à la conclusion du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Fluctuation de la clientèle : état de la situation

M. Rondeau présente le document et répond aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Chantal Tremblay.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-156 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la CSHBO du 25 août au 09 septembre 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-157 Loi sur les contrats des organismes publics

CONSIDÉRANT le nouveau cadre normatif de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, adoptée par l'Assemblée nationale le 15 juin 2006, et du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics*, adopté le 28 mai 2008 et dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} octobre 2008;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire, dans sa politique d'achat, favorise l'achat local à condition que le prix ne soit pas supérieur à 5 % du prix de ses fournisseurs à l'extérieur de son territoire;

CONSIDÉRANT que la clause no. 7 favorisant l'achat local est non-conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-157) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de radier de sa politique d'achat la clause favorisant l'achat local (5%), en vue de respecter les principes de gestion contractuelle des marchés publics, tel que décrit à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et au *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics* (article 81) qui seront en vigueur dès le 1^{er} octobre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-158

Prolongements de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, à 21 h 55, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Listéria

M. Beaudin explique qu'à la demande de la commissaire madame Madeleine Aumond, une lettre a été envoyée aux concessionnaires de la CSHBO et à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, font de la nourriture à la commission scolaire, afin de les sensibiliser à l'importance d'observer les règles et les principes d'hygiène.

C-4 Loi visant à favoriser la protection des personnes

M. Beaudin explique le document.

C-5 Vente, école Collège Christ-Roi

M. Beaudin présente la lettre de la ministre Mme Michelle Courchesne.

C-6 Transport scolaire -- la rentrée scolaire

M. Beaudin fait le bilan de la rentrée du point de vue du transport scolaire et souligne qu'il n'y a pas eu d'incident majeur. Certains circuits ont fait l'objet de changements mineurs en vue de raccourcir leur durée. Il répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux.

La commissaire madame Madeleine Aumond précise que la campagne de sécurité en transport scolaire aura lieu en février prochain.

C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-159

Demande d'aide face à la hausse du prix du carburant

CONSIDÉRANT la hausse importante du prix du carburant;

CONSIDÉRANT le nombre croissant d'élèves devant être transportés en berlines;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 septembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-159) suite

CONSIDÉRANT l'absence, de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de mesure de compensation pour les commissions scolaires quant à la hausse du prix de l'essence ordinaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion :

- que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport inclue dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines, au même titre qu'il le fait pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure 50710 pour le transport exclusif par autobus;
- que copie de cette résolution soit envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- qu'il soit demandé à l'ensemble des commissions scolaires de la province d'appuyer la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 Demande de hausse de la tarification du parascolaire par les transporteurs

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande le vote sur ce projet de résolution. Le projet est accepté, avec sept voix pour, une voix contre et une abstention.

RÉSOLUTION 2008-CC-160

**Demande de hausse de la
tarification du parascolaire par les
transporteurs**

CONSIDÉRANT la demande par les transporteurs d'une indexation en raison de la hausse du prix du carburant diesel;

CONSIDÉRANT que le comité de transport est favorable à cette indexation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser la modification à la clause 51.1.1 des contrats de transport 2008-2012, afin d'inclure une indexation de la facturation du transport scolaire, selon la formule suivante :

Indexation = $\frac{\text{Prix du mois courant} - \text{prix du mois de septembre 2007}}{3}$ X kilométrage de l'activité

Prix du mois de septembre 2007 (fourni par le MECS) : 0,8311 \$ / litre

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-161

**Démissions, enseignantes / enseignants,
soutiens, professionnelles et directeur
adjoint**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-161) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Benoît Gagnon	Ch. 17 (Univers social)
John Lawrence Helik	Ch. 13 (math-sciences)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés

M. Houde présente la liste et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

D-3 Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés

M. Houde présente la liste et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

D-4 Dotation du personnel enseignant au 24 septembre 2008

M. Houde fait le bilan de la dotation et souligne que 64 contrats ont été signés. Tous les postes d'enseignants et d'enseignantes sont comblés, sauf un en éducation physique. Il rappelle qu'une activité d'accueil du nouveau personnel aura lieu la semaine prochaine, en deux parties : à Fort-Coulonge le 1^{er} octobre et à Maniwaki le 2 octobre.

D-5 Liste de demandes de congé sans traitement, année scolaire 2008-2009

La liste est déposée.

D-6 Décision, dossier Sylvie Dupont

M. Houde donne des informations sur ce dossier et obtient le mandat de continuer les représentations dans ce dossier.

D-7 Soirée du personnel

La Fête-O-Bois aura lieu le 6 novembre. L'hommage aux retraités aura lieu à l'Auberge du Draveur à 15 h et la soirée du personnel se déroulera à la CÉHG à 17 h 30. Les invitations ont été envoyées aux commissaires, aux directions et aux retraités et retraitées. Le repas, un banquet quatre services, sera préparé et servi par les étudiants du CFP Vallée de la Gatineau.

D-8 Élections fédérales, 14 octobre 2008

M. Houde présente le document.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 septembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Chantal Tremblay souligne l'excellent travail de Mme Nicole Duquette et de son équipe lors de la tournée du Salon de la rentrée à l'établissement Le Rucher. Elle demande qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée et souhaite que l'initiative soit reprise dans d'autres établissements.

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux concernant les autorisations pour la publication de photos sur l'Internet.

La commissaire madame Marise Veilleux demande à qui envoyer les formulaires sur les antécédents judiciaires qui ont été remplis par des membres des OPP. M. Houde répond qu'il faut les faire parvenir aux directions d'établissement.

Suite à une question du commissaire monsieur Charles Langevin, M. Beaudin explique que les appels d'offres pour le chauffage sont en cours de préparation.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère que la commission scolaire devienne le maître d'œuvre d'un cours de premiers soins sur les défibrillateurs. M. Sylvain explique que les normes sont très strictes dans cette technologie, mais ajoute que la possibilité sera envisagée.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande où en est rendu le dossier de la rue Laramée à Lac-Ste-Marie. M. Beaudin répond que la commission scolaire discute avec les ingénieurs et qu'elle ira ensuite en appel d'offres.

M. Sylvain répond donne des informations sur l'inauguration du centre multiservices à Campbell's Bay, le 21 octobre, à la commissaire madame Guylaine Marcil.

M. Sylvain va faire des vérifications au niveau du Message du lundi de la Fédération des commissions scolaires. La commissaire madame Madeleine Aumond ne l'a pas reçu.

Le commissaire monsieur Charles Langevin demande que lui soient envoyés ces Messages sur son courriel personnel.

E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-162 Levée de l'assemblée

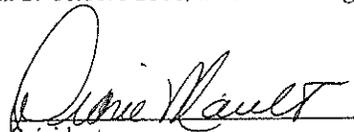
IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 octobre 2008, à Fort-Coulonge



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 octobre 2008, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Éric Éthier et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum.

Absences motivées : madame Rachel Cadieux et messieurs Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Bernard Caron, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-163 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-09-24
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Validation du découpage géographique des nouvelles unités de peuplement
 - 6- Plan d'action 2008-2009
 - 7- Candidature au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-163) suite

- 8- Carte d'identité pour les commissaires
- 9- Code d'éthique et de déontologie
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'information du directeur général
- 12- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table de développement social, rencontre du 23 septembre 2008
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 septembre 2008

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO)
- 2- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO)
- 3- Effectifs scolaires au 30 septembre 2008 : fluctuations
- 4- Comité des ressources éducatives : politique alimentaire – consultation
- 5- Renouveau pédagogique : portrait de développement d'expertise – CSHBO
- 6- Dépôt de comptes-rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 19 août 2008

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Demande à la ministre pour subventionner le service du transport scolaire aux adultes
- 3- Régime d'emprunt
- 4- Contrat de déneigement et sablage 2008-2011 - écoles Ste-Croix et Notre-Dame-de-Grâces
- 5- Contrat de déneigement et sablage 2008-2011 (2^e affichage)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Procédure antécédents judiciaires
- 2- Complicité emploi
- 3- Gestion des plaintes
- 4- Invalidités
- 5- Soirée du personnel

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-164

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 24
septembre 2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 24 septembre 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 302, où le premier paragraphe du point E-1 doit se lire ainsi : «La commissaire madame Chantal Tremblay souligne l'excellent travail de Mme Nicole Duquette et de son équipe lors de la tournée du Salon de la rentrée à l'établissement Le Rucher. Elle demande qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée et souhaite que l'initiative soit reprise dans d'autres établissements...»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Au niveau des défibrillateurs (point A-2-b, page 293), M. Houde donne des précisions concernant la formation nécessaire à ce genre d'équipements.

Au sujet du lac-à-l'épaule (point A-5, page 295), M. Sylvain indique que toutes les réservations ont été faites.

M. Sylvain distribue des pamphlets sur la formation professionnelle, tel que demandé lors de l'assemblée précédente.

Il note que les points portant sur la gestion des plaintes et le code de déontologie reviennent sur le présent ordre du jour.

Concernant la demande d'aide financière du ministère relativement au coût de l'essence pour le transport par berlines (point C-7, page 299), M. Sylvain mentionne que le MELS a répondu négativement.

Une lettre de félicitations a été envoyée à Mme Nicole Duquette et à son équipe pour le salon de la rentrée (point E-1, page 302).

La conférence de presse qui devait avoir lieu pour l'inauguration du centre de formation multiservices du Pontiac, à Campbell's Bay (point E-1, page 302), a été reportée à une date indéterminée, étant donné qu'il reste encore des annonces politiques à faire au sujet du financement.

M. Sylvain signale que les problématiques liées au Message du lundi (point E-1, page 302) ont été réglées.

(Incidence : les commissaire madame Guylaine Marcil et messieurs Jacques Masseau et Jacques Pilon se joignent aux commissaires à 19 h 30)

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux pièces de correspondance cc-1 (activité de formation), cc-2 (ATEQ), cc-3 (enquête sur l'offre alimentaire et cc-4 (programmes Aide aux devoirs et Écoles en forme et en santé). M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au sujet de la pièce cc-10 (demande d'accès à l'information).

A-5 Validation du découpage géographique des nouvelles unités de peuplement

MM. Sylvain et Millar donnent des informations aux commissaires sur cette question. Le ministère a dessiné de nouvelles unités de peuplement qui serviront de cadre géographique pour l'évaluation des indices de défavorisation. La commission scolaire a accepté le scénario de découpage du ministère, avec deux modifications.

A-6 Plan d'action 2008-2009

M. Sylvain présente le plan d'action 2008-2009 de la commission scolaire, orientation par orientation.

**A-7 RÉSOLUTION 2008-CC-165 Agence de la santé et des services sociaux
de l'Outaouais**

CONSIDÉRANT les nombreuses années d'implication de la commissaire madame Aumond au sein de notre commission scolaire ;

CONSIDÉRANT les connaissances étendues et diversifiées de la commissaire madame Aumond en regard de la population de notre territoire ;

CONSIDÉRANT le désir d'implication de la commissaire madame Madeleine Aumond ;

CONSIDÉRANT les connaissances de la commissaire madame Aumond sur le réseau de l'éducation et de la santé;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que la commission scolaire propose la commissaire madame Madeleine Aumond au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Cartes d'identité pour les commissaires

La présidente madame Diane Nault demande aux commissaires s'ils sont intéressés à avoir des cartes d'identité. Certains commissaires n'en voient pas le besoin, mais la plupart trouvent que cela pourrait être utile. Les cartes seront préparées et les commissaires qui le désirent pourront les utiliser.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

A-9 Code d'éthique et de déontologie

La présidente madame Diane Nault note que des copies du code ont été distribuées aux commissaires, conformément à ce qui avait été demandé lors de la dernière assemblée, et que les membres du comité d'éthique et de déontologie ont rencontré la personne concernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose et présente son rapport mensuel d'activités. Elle apporte des précisions sur le lac-à-l'épaule de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment au niveau de la gouvernance, de la mission, des stratégies, des relations de travail, des communications et des achats.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde plusieurs points.

Le directeur général a participé à une rencontre, le 21 octobre, sur le dossier de la fermeture de l'usine de pâtes de la compagnie Smurfit-Stone à Portage-du-Fort. L'événement aura beaucoup d'ampleur sur la vie économique et sociale du Pontiac et la commission scolaire fera tout en son pouvoir pour aider les personnes concernées, entre autres au niveau des formations offertes aux employés en besoin de reclassement.

Il rappelle le refus du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'offrir une aide financière pour le transport scolaire par berlines.

M. Sylvain mentionne qu'au cours de la présente journée du 29 octobre, marquée par la première tempête de neige de l'hiver, une dizaine d'écoles et de centres ont dû suspendre leurs cours. Les pannes électriques à répétition ont été le principal problème. Le directeur général fait le bilan de la journée et note que des mesures correctives seront explorées lors de la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion. Il répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond, Chantal Tremblay et Janique Lachapelle et monsieur Charles Langevin.

Dans le cadre de son numéro sur le palmarès des écoles secondaires, la revue *L'actualité* a consacré un article à l'école secondaire Sieur-de-Coulange, de Fort-Coulange, pour souligner, entre autres, les efforts remarquables qui y sont faits pour promouvoir l'usage de la langue française.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Table de développement social, rencontre du 23 septembre

Le compte rendu est déposé. MM. Sylvain et Millar répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (couverture journalistique du Droit, p. 5).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 septembre 2008

Dépôt. M. Sylvain répond aux questions des commissaires madame Chantal Tremblay et Guylaine Marcil (membres du comité de parents, point 3442, et maîtres associés, point 3483) et monsieur Éric Éthier (le tabac à l'école de Gracefield, point 3489).

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

- B-1** RÉSOLUTION 2008-CC-166 **Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2008-2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,36 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-2** RÉSOLUTION 2008-CC-167 **Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2008-2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate Madame Nathalie-Frances Roger à titre de déléguée auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, elle est officiellement mandatée pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-3** **Effectifs scolaires au 30 septembre 2008 : fluctuations**

M. Sylvain présente les données et la présidente madame Diane Nault précise que ces chiffres serviront de base aux discussions du prochain lac-à-l'épaule des commissaires.

- B-4** **Comité des ressources éducatives – politique alimentaire - consultation**

M. Sylvain enclenche la procédure de consultations pour la future politique alimentaire de la commission scolaire. Il convoquera les membres du comité des ressources éducatives à une rencontre sur le sujet. Lors de la prochaine assemblée, il fera un suivi sur ce processus de consultation.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

B-5 Renouveau pédagogique : portrait de développement d'expertise - CSHBO

M. Sylvain donne des informations sur les personnes de la commission scolaire qui ont des expertises dans divers domaines.

B-6 Dépôt de comptes rendus a) Comité de coordination pédagogique du 19 août 2008

Le compte rendu est déposé.

(Pause, de 20 h 30 à 20 h 45)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-168 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la CSHBO du 23 septembre au 08 octobre 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-169 **Demande de financement au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le transport scolaire des élèves des établissements des adultes**

CONSIDÉRANT que la superficie du territoire de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais, soit de 27 300 kilomètres carrés;

CONSIDÉRANT que, pour 2008, 47,8% des étudiants qui fréquentent les établissements des adultes sont âgés de 16 à 18 ans et que la plupart n'ont pas de véhicule personnel et dépendent du transport scolaire pour se rendre à leur école;

CONSIDÉRANT l'absence d'un transport collectif plein temps sur le territoire de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais subit présentement une baisse de sa clientèle d'élèves, ce qui entraîne une diminution du budget alloué au transport scolaire par le MELS;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-169) suite

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves qui fréquentent les établissements des adultes se trouvent à plusieurs kilomètres de leur centre de formation;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais de prévenir le décrochage scolaire et de qualifier le plus grand nombre d'élèves possible;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande officielle de financement pour le transport de nos élèves adultes afin de répondre aux réalités des commissions scolaires en région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-170 Institution d'un régime d'emprunt

RÉGIME D'EMPRUNTS

ATTENDU QUE la *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et la Loi sur le ministère des Finances* (L.Q. 2007, c. 41) a été sanctionnée le 21 décembre 2007 et que ses dispositions n'entreront en vigueur qu'à la date ou aux dates fixées par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur des dispositions de la *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et la Loi sur le ministère des Finances* est imminente et qu'il est de l'intention de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de se conformer, dès à présent, aux dispositions de cette loi sanctionnée;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), introduit par l'article 2 de la *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et la Loi sur le ministère des Finances*, un organisme ne peut conclure un emprunt à moins que le ministre responsable de l'application de la loi qui régit cet organisme ne l'y autorise et que le ministre des Finances n'autorise la nature, les conditions et les modalités de la transaction;

ATTENDU QU'en vertu de l'alinéa 4 de l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*, l'autorisation du ministre des Finances n'est pas requise dans les cas, aux conditions et selon les modalités que le gouvernement détermine par règlement;

ATTENDU QUE le Règlement concernant les emprunts à être publié en vertu de l'article 77.1 précité, prévoit que l'autorisation du ministre des Finances n'est pas requise, notamment lorsque l'emprunt est négocié par le ministre des Finances en vertu d'un mandat que lui confie un organisme ou lorsque les emprunts sont réalisés auprès de Financement-Québec;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière*, les organismes visés à l'article 77 de cette même loi, qui ont le pouvoir d'emprunter peuvent, dans le cadre d'un régime d'emprunts institué par l'organisme et avec les autorisations ou les approbations requises par la loi pour l'exercice de leur pouvoir d'emprunt, lorsque ce régime établit le montant maximum ainsi que les caractéristiques et les limites relativement aux emprunts à y être effectués, conclure sans autre autorisation ou approbation toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, en établissant les montants et les autres caractéristiques et fixer ou accepter les conditions et modalités relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE la commission scolaire est un organisme visé au sous-paragraphe a) du paragraphe 2° de l'article 77 de la *Loi sur l'administration financière*, aux fins de l'application des dispositions qui précèdent;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

ATTENDU QUE la commission scolaire prévoit contracter des emprunts à long terme, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 6 078 000 \$, et ce, jusqu'au 30 juin 2009;

ATTENDU QUE l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière* prévoit qu'un organisme peut, malgré toute autre loi qui lui est applicable, prévoir, dans le cadre d'un régime d'emprunts visé à l'article 78 de cette loi, que le pouvoir d'emprunt ou le pouvoir d'en approuver les conditions et les modalités peut être exercé par au moins deux dirigeants autorisés par l'organisme;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme de la commission scolaire, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de la commission scolaire à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'institution par la commission scolaire de ce régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 22 septembre 2008;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion :

QU'UN RÉGIME D'EMPRUNTS, EN VERTU DUQUEL LA COMMISSION SCOLAIRE PEUT, SOUS RÉSERVE DES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES ÉNONCÉES CI-APRÈS, CONCLURE DE TEMPS À AUTRE D'ICI LE 30 JUIN 2009 DES TRANSACTIONS D'EMPRUNT À LONG TERME D'AU PLUS SIX MILLIONS SOIXANTE DIX HUIT MILLE (6 078 000 \$) EN MONNAIE LÉGALE DU CANADA, SOIT INSTITUÉ;

QUE LES TRANSACTIONS D'EMPRUNT EFFECTUÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE EN VERTU DE CE RÉGIME D'EMPRUNTS SOIENT SUJETTES AUX CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES SUIVANTES :

malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, la commission scolaire ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des transactions d'emprunt qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la commission scolaire, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires soit dépassé;

la commission scolaire ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la commission scolaire subventionnées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport selon les règles budgétaires;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada;

les transactions d'emprunt seront effectuées par émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « obligations »), ou auprès de Financement-Québec;

QU' AUX FINS DE DÉTERMINER LA SOMME À LAQUELLE RÉFÈRE LE PARAGRAPHE 1 CI-DESSUS ET LE MONTANT AUQUEL RÉFÈRE LE PARAGRAPHE 2A) CI-DESSUS, ON NE TIENNE COMPTE QUE DE LA VALEUR NOMINALE DES EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE:

QUE, DANS LE CAS OU LES EMPRUNTS SONT EFFECTUÉS PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS, LA COMMISSION SCOLAIRE ACCORDE À LA MINISTRE DES FINANCES LE MANDAT IRRÉVOCABLE, PENDANT LA DURÉE DU PRÉSENT RÉGIME D'EMPRUNTS :

- a) de réaliser les émissions d'obligations;
- b) de placer, pour le compte de la commission scolaire, les emprunts autorisés en vertu du présent régime, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;
- c) de convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;
- d) de retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services de tout conseiller juridique qu'il choisira pour préparer la documentation d'emprunt et donner les avis juridiques requis;
- e) de retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services d'une société de fiducie et, le cas échéant, d'un imprimeur;
- f) de convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités de la rétention des services du conseiller juridique, de la société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur;

QUE, DANS LE CAS OÙ LES EMPRUNTS SONT EFFECTUÉS PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS, CHACUN DE CES EMPRUNTS COMPORTE, EN PLUS DES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES ÉNUMÉRÉES AUX PARAGRAPHERS 1 À 3, LES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES SUIVANTES :

- a) la société de fiducie désignée par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
- b) le conseiller juridique désigné par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

- c) l'imprimeur désigné par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à imprimer les certificats d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées au paragraphe 5n) ci-après, être émis en échange du certificat global;
- d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la commission scolaire;
- e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par la commission scolaire en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la commission scolaire lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;
- f) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;
- g) les obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la commission scolaire, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
- h) dans la mesure où la commission scolaire a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;
- i) par ailleurs, dans la mesure où la commission scolaire n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- j) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- k) les obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et les preneurs fermes des obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

- l) les obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autorégulation ainsi reconnu;
- m) les obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- n) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la commission scolaire désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- o) le paiement du capital et des intérêts sur les obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- p) s'il devait y avoir des certificats d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- q) dans le cas d'obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- r) dans le cas d'obligations représentées par des certificats d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la commission scolaire ou, au choix de cette dernière, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- s) tout versement d'intérêt en souffrance sur les obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

- t) les obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la commission scolaire mais elles seront cependant achetables par elle sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la commission scolaire estimera approprié, les obligations ainsi achetées pouvant être réémises par la commission scolaire en tout temps avant leur échéance;
- u) dans la mesure où des certificats d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;
- v) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;
- w) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la commission scolaire qui les signeront;
- x) les obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui sera accordée à la Commission scolaire par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des obligations de cette émission, étant entendu que ni la commission scolaire ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès de la ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par la ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des obligations;
- y) les obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par la ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et par les preneurs fermes des obligations lors de leur vente;

QUE LA COMMISSION SCOLAIRE SOIT AUTORISÉE À PAYER, À MÊME LE PRODUIT DE CHAQUE EMPRUNT EFFECTUÉ PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS, ET EN ACCORD AVEC LA TARIFICATION ÉTABLIE PAR LA MINISTRE DES FINANCES, LES HONORAIRES ET DÉBOURS DE LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE, DES CONSEILLERS JURIDIQUES ET DE L'IMPRIMEUR DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS PAR LA MINISTRE DES FINANCES, AGISSANT POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE;

QUE LA COMMISSION SCOLAIRE SOIT AUTORISÉE, LE CAS ÉCHÉANT, À PAYER LES HONORAIRES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE, DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS, EN ACCORD AVEC LA TARIFICATION ÉTABLIE PAR LA MINISTRE DES FINANCES.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

QUE DANS LA MESURE OÙ LES TRANSACTIONS D'EMPRUNT SONT CONCLUES AUPRÈS DE FINANCEMENT-QUÉBEC, CHACUNE DE CES TRANSACTIONS COMPORTE, EN PLUS DES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES ÉNUMÉRÉES AUX PARAGRAPHES 1 À 3, LES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES SUIVANTES :

- a) l'emprunt sera contracté en vertu d'une convention de prêt à intervenir entre la commission scolaire, Financement-Québec et, à titre d'intervenant, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et il sera régi par cette convention de prêt et par le billet visé ci-dessous;
- b) l'emprunt sera en outre constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;
- c) le texte de la convention de prêt et celui du billet seront substantiellement conformes aux textes du projet de convention de prêt et du projet de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée, sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions ci-après;
- d) l'emprunt comportera les modalités financières que Financement-Québec et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront, selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 238-2000 du 8 mars 2000, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre;
- e) tout versement de capital ou d'intérêt en souffrance sur l'emprunt contracté portera intérêt au même taux que celui de l'emprunt concerné ou au taux préférentiel égal, pour toute période d'intérêt, à la moyenne arithmétique des taux préférentiels ou taux de base, calculée par Financement-Québec, de trois des six principales banques à charte canadienne mentionnées à l'annexe I de la *Loi sur les banques et les opérations bancaires*, suivant le taux le plus élevé des deux;
- f) à moins que les modalités financières de l'emprunt ne prévoient expressément le contraire, l'emprunt ne pourra être remboursé par anticipation, ni en totalité, ni en partie;
- g) le billet sera signé, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement;
- h) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de l'emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui lui sera accordée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec;
- i) le texte de l'acte d'hypothèque mobilière sera substantiellement conforme au texte du projet d'acte d'hypothèque mobilière annexé au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions des présentes;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-170) suite

QUE DANS LA MESURE OÙ UNE TRANSACTION D'EMPRUNT EN VERTU DU PRÉSENT RÉGIME D'EMPRUNTS EST CONCLUE AUPRÈS DE FINANCEMENT-QUÉBEC :

- a) LE CONSEILLER JURIDIQUE DÉSIGNÉ PAR LA MINISTRE DES FINANCES VERRA À PRÉPARER LA DOCUMENTATION PERTINENTE ET, LE CAS ÉCHÉANT, À ÉMETTRE UN AVIS JURIDIQUE SUR LA VALIDITÉ DE L'EMPRUNT;
- b) LA COMMISSION SCOLAIRE PAIERA LES FRAIS D'ÉMISSION ET LES FRAIS DE GESTION ET SUPPORTERA L'ESCOMPTE CALCULÉ SUR LE CAPITAL DE L'EMPRUNT QUE LA MINISTRE DES FINANCES ET LES SIGNATAIRES AUTORISÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE CONVIENTRONT;
- c) LES SIGNATAIRES CI-APRÈS AUTORISÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE SONT AUTORISÉS À LIVRER AU PRÊTEUR LE BILLET CONSTATANT L'EMPRUNT;

QUE LA COMMISSION SCOLAIRE SOIT AUTORISÉE À PAYER, À MÊME LE PRODUIT DE CHAQUE EMPRUNT CONTRACTÉ AUPRÈS DE FINANCEMENT-QUÉBEC, LES FRAIS D'ÉMISSION ET LES FRAIS DE GESTION QUI AURONT ÉTÉ CONVENUS;

QUE L'UN OU L'AUTRE DES DIRIGEANTS SUIVANTS : LA PRÉSIDENTE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU LE DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE, POURVU QU'ILS SOIENT DEUX AGISSANT CONJOINTEMENT, SOIT AUTORISÉ, AU NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE, À SIGNER LES CONVENTIONS DE FIDUCIE PRINCIPALE ET SUPPLÉMENTAIRE, LES CONVENTIONS DE PRÊT, LES CERTIFICATS GLOBAUX, LES CERTIFICATS INDIVIDUELS D'OBLIGATIONS, LES BILLETTS ET TOUS LES AUTRES CONTRATS ET DOCUMENTS RELATIFS AUX EMPRUNTS CONTRACTÉS EN VERTU DU PRÉSENT RÉGIME, À CONSENTIR À TOUTES LES CLAUSES ET GARANTIES NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES DISPOSITIONS DES PRÉSENTES, À RECEVOIR LE PRODUIT NET DES EMPRUNTS OU, LE CAS ÉCHÉANT, À CONSENTIR À CE QU'IL SOIT REÇU PAR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS ET À EN DONNER BONNE ET VALABLE QUITTANCE, À APPORTER TOUTES MODIFICATIONS À CES DOCUMENTS NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES PRÉSENTES, À POSER TOUS ACTES ET À SIGNER TOUS DOCUMENTS, NÉCESSAIRES OU UTILES POUR DONNER PLEIN EFFET AUX PRÉSENTES;

QUE, dans la mesure où la commission scolaire a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts à long terme, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2008-CC-171

**Contrat de déneigement et sablage
2008-2011 – écoles Ste-Croix et
Notre-Dame-de-Grâces**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 8 octobre 2008 pour le déneigement et le sablage;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-171) suite

CONSIDÉRANT avoir reçu un seul soumissionnaire par école pour les écoles Notre-Dame-de-Grâces de Bouchette et Ste-Croix de Messines;

CONSIDÉRANT que ces deux soumissions ne représentent pas d'augmentation par rapport à l'an passé:

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services administratifs et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin d'accepter ces deux soumissions;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'octroyer la soumission, pour l'école Ste-Croix, de Messines, à M. Maurice St-Denis au montant de 645,00 \$ et, pour l'école Notre-Dame-de-Grâces, de Bouchette, à M. Roland Patry au montant de 903,00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-172 **Contrat de déneigement et sablage pour 2008-2011 (2^e affichage)**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 8 octobre 2008 pour le déneigement et le sablage;

CONSIDÉRANT le deuxième appel d'offres public dont l'ouverture des soumissions sera le 31 octobre 2008 pour le déneigement et le sablage;

CONSIDÉRANT avoir reçu un seul soumissionnaire ou aucun par école pour le premier appel d'offres;

CONSIDÉRANT que toutes les mesures ont été prises en vue d'obtenir le plus grand nombre de soumissionnaires possibles;

ADVENANT qu'il y ait un seul soumissionnaire pour une école lors de l'ouverture du deuxième appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de permettre au directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin, d'octroyer la soumission pour le déneigement et le sablage des écoles au soumissionnaire unique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Procédure antécédents judiciaires

M. Houde présente le document et explique la procédure.

D-2 Complicité emploi

M. Houde présente les plans d'action du Carrefour jeunesse emploi du Pontiac et de la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau et souligne l'importance qu'y prennent les questions de recrutement et de rétention de personnel. Ces deux organismes peuvent donc être de bons partenaires pour la commission scolaire dans ces domaines.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 octobre 2008

D-3 Gestion des plaintes

M. Houde dépose la procédure de gestion des plaintes et la procédure de révision de décision, ainsi qu'un extrait de la *Loi sur l'instruction publique*.

D-4 Invalidités

M. Houde dépose le document et explique les données relatives aux invalidités liées à la santé mentale. Il souligne que des mesures devront être prises pour faire face à la situation et pour assurer une bonne prévention.

D-5 Soirée du personnel

M. Houde rappelle que la Fête-O-Bois aura lieu le jeudi 6 novembre prochain et invite les commissaires à s'inscrire le plus vite possible.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Chantal Tremblay demande aux commissaires d'adopter une résolution d'appui au conseil d'établissement de la Cité étudiante.

RÉSOLUTION 2008-CC-173

**Appui au conseil d'établissement de la
CÉHG**

CONSIDÉRANT que certains élèves de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau travaillent à temps partiel ;

CONSIDÉRANT que certains élèves de la CÉHG flânent dans les commerces de Maniwaki durant les heures de classe ;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau visant à obtenir l'appui de la communauté d'affaires de la Vallée de la Gatineau, de façon à s'assurer que les horaires de travail des élèves de la CÉHG ne soient pas surchargés et que les élèves qui flânent durant les heures de classe ne soient pas servis ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay :

- 1) que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie les démarches du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;
- 2) et que le directeur général, M. Harold Sylvain, fasse des vérifications à savoir si une situation similaire existe aux écoles secondaires Sacré-Cœur, de Gracefield, et Sieur-de-Coulonge, de Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 octobre 2008

La commissaire madame Madeleine Aumond se dit satisfaite de voir qu'un service de garde ait vu le jour à l'école de Gracefield.

La commissaire madame Janique Lachapelle fait part de certaines déficiences du système d'appels automatiques aux parents de la Cité étudiante. Si l'appel est reçu par un élève, il arrive que le message ne soit pas fait à ses parents. M. Sylvain indique qu'il est impossible, pour le personnel, de loger tous les appels destinés aux parents, mais que cela peut se faire pour certains cas particuliers. La commissaire madame Janique Lachapelle ajoute que, lorsque vient le temps d'annoncer une réunion destinée aux parents, il serait bon d'envoyer aussi une note, en plus de l'appel téléphonique automatique.

La commissaire madame Guylaine Marceil note que l'établissement Primaire Pontiac est maintenant admissible au programme du Club des petits déjeuners.

Une lettre de remerciements sera envoyée au commissaire monsieur Daniel Legault, dont c'est la dernière participation au conseil, et quelque chose de spécial sera réalisé au printemps prochain.

La présidente madame Diane Nault fait un tour de table au sujet du dîner qui sera servi lors du lac-à-l'épaulé. Tous les commissaires présents sont en accord avec sa proposition.

Le commissaire monsieur Jacques Masseau demande s'il est possible d'avoir des articles promotionnels aux couleurs de la commission scolaire. M. Sylvain va s'informer et faire un suivi à la prochaine assemblée.

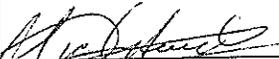
La commissaire madame Annette Dumouchel présente ses remerciements pour les fleurs qui lui ont été envoyées lors de sa maladie.

E-2 RÈ SOLUTION 2008-CC-174 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 novembre 2008, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2008

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 novembre 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Rachel Cadieux, Denise Miron Marion, Chantal Tremblay, Guylaine Marcil, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Damien Lafrenière, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Annette Dumouchel et monsieur Éric Éthier,

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Kevin Huneault	Vérificateur

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Denise Miron Marion et Guylaine Marcil et messieurs Jacques Masseur et Jacques Pilon, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulange (Fort-Coulange).

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, particulièrement à la commissaire madame Marielle Roy, dont c'est la première assemblée.

RÉSOLUTION 2008-CC-175 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2008-CC-175) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-10-29
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- a) **États financiers (point déplacé de C-2)**
b) Élections provinciales le 8 décembre 2008
- 6- Services d'enseignement à Gracefield
- 7- L'ordre du mérite scolaire
- 8- Sentiment d'appartenance et visibilité à la CSHBO
- 9- Banque de la relève en direction
- 10- Politique environnementale
- 11- Activité du 22 janvier 2009
- 12- a) Rapport d'informations de la présidente
b) Rapport d'information du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 octobre 2008 (AM)
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 21 octobre 2008

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Effectifs scolaires 2008-2009
 - a) Tableaux synthèses d'organisation au 30 septembre 2008
 - b) Tableaux comparatifs au 30 septembre 2008
- 2- Renouveau pédagogique : informations
 - a) Équipes de travail
 - b) Plans d'action - MELS
- 3- Technologies de l'information et des communications : informations
 - a) Sites Internet des établissements
 - b) Téléphonie IP
- 4- Dépôt de comptes-rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 23 septembre 2008
 - b) Comité de coordination pédagogique du 15 octobre 2008

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- **Point déplacé en A-5 a)**
- 3- Projet – maintien des bâtiments
- 4- Location de voitures

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Comité de sélection, banque de la relève
- 3- Signatures, formulaires, Fédération des comités de parents du Québec



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-175) suite

- 4- Bilan, soirée du personnel
- 5- Directive, reconnaissance du personnel et civilités
- 6- Comptes rendus
 - o Comité Qualité de vie
 - o CRT enseignant

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-176

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29
octobre 2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 octobre 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 309 (C-1), pour remplacer 'de la commissaire vérificatrice' par 'du commissaire vérificateur'..»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait plusieurs suivis.

La lettre de félicitations pour Mme Duquette, relativement au salon de la rentrée (point A-2), a été envoyée.

La réalisation des cartes d'identité (point A-8) est en route.

Suite à la journée du 29 octobre, il a été décidé d'acquérir une génératrice pour le centre administratif (point A-8). Un suivi sera aussi fait pour la notification au centre administratif lors de pannes à une école ou un centre. Des mesures seront également prises pour la protection du réseau informatique.

La demande de financement pour le transport scolaire des élèves des centres de l'établissement des adultes (point C-2) a été transmise au ministère. La commissaire madame Madeleine Aumond demande qu'elle soit aussi expédiée aux autres commissions scolaires de la province.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

Le suivi à la résolution d'appui au conseil d'établissement de la CÉHG (point E-1) a été fait.

Des ajustements ont été faits concernant l'utilisation du système de communication téléphonique de la Cité étudiante (point E-1).

Une lettre de remerciement a été envoyée à M. Daniel Legault, ex-commissaire parent (point E-1).

Au niveau du lac-à-l'épaule (point E-1), le sujet sera abordé plus tard en soirée.

En ce qui concerne les articles promotionnels (point E-1), une démonstration sera faite durant la réunion.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au niveau de la pièce cc-4 (maintien des bâtiments).

M. Sylvain attire l'attention des commissaires sur un article du journal The Equity (cc-11). La présidente madame Diane Nault note que les pièces cc-13 et cc-14 sont inversés.

A-5A) États financiers 2007-2008

La commissaire madame Denise Miron Marion explique que la rencontre du comité financier qui devait avoir lieu la veille a été annulée à cause des conditions météo.

Le représentant de la firme de vérification, M. Huneault, présente les états financiers. Par la suite, M. Beaudin présente l'avis public qui sera publié dans les journaux locaux, ainsi que la feuille explicative montrant les graphiques des revenus et des dépenses.

RÉSOLUTION 2008-CC-177

États financiers 2007-2008

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix, CA inc;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2007-2008, tel que présenté par les vérificateurs de Dumoulin Éthier Lacroix, CA inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2008

A-2B) Élections provinciales le 8 décembre 2008

M. Sylvain explique que des élections provinciales auront lieu le 8 décembre et que les élèves auront congé ce jour-là, conformément à la *Loi sur les élections*.

La présidente madame Diane Nault présente un document de la Fédération des commissions scolaires qui donne des précisions sur les programmes des trois principaux partis dans le domaine de l'éducation.

A-6 Services d'enseignement à Gracefield

M. Sylvain aborde la question de la restructuration possible des services éducatifs à l'école de Gracefield. Un tour de table est fait pour sonder l'opinion des commissaires sur cette question. M. Sylvain explique que l'on ne peut garder le statu quo sur ce sujet et invite les commissaires à poursuivre leurs réflexions.

A-7 L'ordre du mérite scolaire

La présidente madame Diane Nault forme un comité de trois membres sur l'ordre du mérite scolaire, composé d'elle-même du commissaire monsieur Jacques Masseau et du commissaire monsieur Bernard Caron. La cérémonie, cette année, aura lieu le 22 mai, au centre administratif de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

A-8 Sentiment d'appartenance et visibilité à la CSHBO

M. Sylvain explique que des articles promotionnels au couleur de la commission scolaire ont été identifiés et présente des échantillons. Lors d'un tour de table, les commissaires se disent généralement en accord avec la proposition d'offrir ces articles aux membres du conseil et aux membres du personnel.

A-9 Banque de relève en direction

M. Sylvain souligne que la banque de relève doit être reconstituée et qu'une démarche a été entreprise. Lors d'une rencontre d'information tenue dans le Pontiac la veille, personne ne s'est présenté, mais une demi-dizaine de personnes ont participé à une rencontre semblable tenue dans la Vallée de la Gatineau.

A-10 Politique environnementale

Le commissaire monsieur Charles Langevin mentionne que la première rencontre du groupe de travail formé pour le dossier de l'environnement a eu lieu le 17 novembre dernier. Il a alors été question des objectifs de la future politique de l'environnement et des actions entreprises et à entreprendre. Le calendrier de réalisation prévoit une adoption de la politique le 25 février 2009.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

M. Sylvain ajoute que le comité a deux buts : préparer la future politique et favoriser les actions environnementales.

A-11 Journée du 22 janvier 2009

La présidente Mme Diane Nault explique que M. Sylvain et elle-même recevront les commissaires et les gestionnaires à une activité sociale qui aura lieu à l'école de Gracefield à 17 h 30, à l'occasion du début de la nouvelle année.

A-12A) Rapport d'information de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et un résumé du dernier conseil général. Elle présente aussi le rapport d'une rencontre sur la mission éducative.

La commissaire madame Rachel Cadieux profite de l'occasion pour expliquer qu'elle souffre de problèmes de santé mais veut continuer de s'impliquer dans les travaux du conseil des commissaires.

La présidente madame Diane Nault rappelle qu'il y aura un colloque au Reine-Élizabeth, de Montréal, les 28 et 29 mai, ainsi qu'un lac-à-l'épaule du conseil des commissaires le 29 novembre.

(La commissaire madame Rachel Cadieux se retire de la séance à 20 h 45.)

A-12B) Rapport d'information du directeur général

M. Sylvain dépose un document sur le portrait de la situation éducative en Outaouais et précise que la *Loi 88* a été adoptée mais n'est pas encore entrée en vigueur.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 octobre 2008 (ADM)

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (journée interrégionale sur la persévérance scolaire, p. 4).

b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 21 octobre 2008

Dépôt. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (organisation scolaire, p. 4, et Vallée-Jeunesse, p. 7). M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (politique alimentaire, p. 6), tout comme M. Sylvain et M. Beaudin (service de garde, p. 5).



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2008

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Effectifs scolaires 2008-2009

a) Tableaux synthèses d'organisation au 30 septembre 2008

M. Rondeau dépose et présente les documents.

b) Tableaux comparatifs au 30 septembre 2008

M. Rondeau dépose et présente les documents. Il vérifiera si les élèves de la formation en ébénisterie sont inclus dans le tableau.

B-2 Renouveau pédagogique : informations

a) Équipes de travail

M. Rondeau explique que des équipes de travail vont commencer à travailler au niveau d'Agir autrement. Vingt enseignants de Pontiac Primaire assisteront à une formation de cinq jours sur la lecture. Dans le cas du Cœur de la Gatineau, dix-neuf enseignants y participeront, tout comme une trentaine pour le Rucher. Au secondaire, tous les enseignants sont visés.

b) Plans d'action - MELS

M. Rondeau donne des explications sur les plans d'action mis de l'avant par le ministère.

(Le commissaire monsieur Charles Langevin se retire de la séance à 21 h 30.)

B-3 Technologie de l'information et des communications : informations

a) Site Internet des établissements

Des mesures ont été prises pour retirer les sites Internet des établissements, afin de les mettre à jour. Des 'coquilles' (pages-types) ont été préparées et distribuées aux établissements, pour assurer l'uniformisation de l'apparence des sites.

b) Téléphonie IP

M. Rondeau mentionne que le devis vient d'être complété et que l'appel d'offres sera lancé avant les Fêtes. L'ouverture des soumissions devrait se faire en janvier. Il répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

B-4 Dépôt de comptes rendus

a) Comité de coordination pédagogique du 23 septembre 2008

Le compte rendu est déposé.

b) Comité de coordination pédagogique du 15 octobre 2008

Le compte rendu est déposé.

(Pause, de 21 h 40 à 21 h 45)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-178 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Éric Éthier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la CSHBO, du 24 octobre au 10 novembre 2008, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 États financiers 2007-2008

Le sujet a été traité à A-5 a.

C-3 Projet maintien des bâtiments

Le sujet est reporté à la séance de janvier.

C-4 Location de voiture

M. Beaudin explique que le service vérifie présentement les entreprises qui font de la location de voitures sur le territoire de la commission scolaire. Le sujet reviendra à l'ordre du jour de janvier 2009.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-179 Démissions enseignantes /
enseignants et professionnelles**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Andréa Chartrand	Champ 2
Audrey Despatis	Orthophoniste

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2008-CC-180 Comité de sélection, banque de la relève

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel cadre;

CONSIDÉRANT le besoin de relève pour le personnel de gestion des écoles et des centres;

CONSIDÉRANT la nécessité de la création d'une banque de relève;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé des commissaires suivants :

Madame Diane Nault
Madame Guylaine Marcil

Substituts :
Monsieur Daniel Moreau
Mme Denise Miron Marion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Signatures, formulaires, Fédération des comités de parents du Québec

M. Houde explique que les formulaires ont été remplis par les membres du comité de parents et qu'ils seront envoyés à la Fédération par la commissaire madame Marise Veilleux.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

Numéro de résolution
ou annotation

D-4 Bilan, soirée du personnel

M. Houde présente le document. Les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Janique Lachapelle félicitent les organisateurs et suggèrent d'envoyer une lettre aux étudiants du cours 'Cuisine d'établissement'.

D-5 Directive reconnaissance du personnel et civilités

M. Houde dépose le projet de directive. La commissaire madame Madeleine Aumond propose que la mesure portant sur les cadeaux remis aux commissaires partants soient rétroactive à la fusion des commissions scolaires. La présidente madame Diane Nault suggère qu'un comité soit formé pour étudier le projet de directive. Il est proposé que le comité de l'ordre du mérite scolaire soit désigné responsable du dossier.

D-6 Comptes rendus

- o Comité Qualité de vie
- o CET-enseignants

Les comptes rendus sont déposés.

RÉ SOLUTION 2008-CC-181

Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Janique Lachapelle, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Au nom de la commissaire madame Rachel Cadieux, la présidente madame Diane Nault aborde deux dossiers : la malpropreté à l'académie Sacré-Cœur et un cas d'enfant vivant une situation de violence à la Cité étudiante. Dans les deux cas, M. Sylvain fera des vérifications.

La commissaire madame Marise Veilleux demande où en est le dossier des permis de préparation d'aliments. M. Millar explique qu'une demande a été déposée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation il y a trois semaines. Une vérification sur l'état de la demande a été faite cette semaine et il appert que celle-ci est toujours sous étude.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2008

La commissaire madame Marise Veilleux souhaite aussi savoir si les conseils d'établissement sont obligés d'envoyer leurs comptes rendus au conseil des commissaires. Ce n'est pas obligatoire. Par contre, le comité de parents souhaite recevoir ces documents.

La commissaire madame Marise Veilleux souligne aussi que les cours de musique, dans les écoles primaires, pourraient utiliser le texte de la chanson-thème de la campagne de respect. M. Houde fera un suivi.

La commissaire madame Madeleine Aumond rapporte le cas d'une personne de soutien qui aurait fait de la suppléance dans une classe d'aide. M. Houde va vérifier.

Le commissaire monsieur Jacques Masseau mentionne que M. Legault a bien apprécié la carte de vœux qui lui a été adressée.

La commissaire madame Denise Miron Marion souhaite savoir à quel moment le centre multiservices sera inauguré. Nous ne sommes pas encore en mesure de préciser une date, selon M. Sylvain.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne que plusieurs élèves d'un des deux groupes de secondaire 4 à Gracefield font partie de l'équipe de volley-ball. Lors des tournois, il manque tellement d'élèves dans ce groupe qu'il devient nécessaire d'annuler certains cours.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière ajoute que certaines commissions scolaires demandent des frais pour l'heure du dîner, car c'est considéré comme un service de garde. Selon M. Rondeau, cela ne se fait pas ici, mais nous serions en droit de le faire pour les jeunes qui bénéficient du service de garde.

La commissaire madame Janique Lachapelle souligne qu'une carte de vœux circule dans la salle des Hauts-Bois, à Maniwaki, pour la commissaire madame Rachel Cadieux. Les commissaires du Pontiac qui voudraient y ajouter un mot peuvent envoyer un message à M. Millar et celui-ci le retransmettra à la commissaire madame Janique Lachapelle.

La présidente madame Diane Nault remet au commissaire monsieur Daniel Moreau un prix-reconnaissance décerné par la Table Éducation Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2008

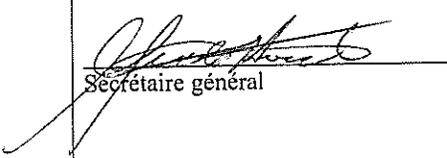
Numéro de résolution
ou annotation

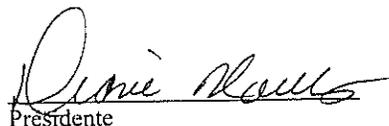
E-2 **RÉ SOLUTION 2008-CC-182** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 janvier 2009, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente